

Dre. Naima BOUDOUNET

Les théories fondamentales de la pragmatique

Comprendre le langage en action



Dre. Naima BOUDOUNET

**Les théories fondamentales
de la pragmatique**

Comprendre le langage en action

Puisque l'échec de la modélisation chomskyenne réside dans sa prétention induite à trouver la clé de tout dans les structures linguistiques elles-mêmes, cherchons la clé de tout dans l'extra-linguistique, semblent nous dire certaines écoles de pensée actuelles! Ainsi, les recherches sur la «pragmatique», les «actes de parole», la «thématisation», l'«énonciation», semblent-elles prendre le pas sur les études visant à expliciter le fonctionnement des systèmes de signes

Maurice PERGNIER

Avant-propos

À la différence de la linguistique structurale dont les travaux de Saussure ont formé la base et qui étudie la langue dans son fonctionnement interne sans s'intéresser aux fonctions du contexte ou des sujets parlant, la pragmatique est un domaine qui aborde les significations que les énoncés acquièrent selon les situations de communication. Ce qui compte pour la pragmatique, c'est d'étudier les diverses interprétations des énoncés selon les contextes et les conditions d'énonciation dans lesquels ils sont actualisés. Ce domaine est défini comme «l'étude du langage en acte» (Kerbrat-Orecchioni, 2001: 1).

Alors que la sémantique s'attache à l'étude de la signification conventionnelle des expressions linguistiques, la pragmatique, quant à elle, s'intéresse au sens en contexte. Autrement dit, elle se focalise sur ce que les locuteurs veulent dire, ce qu'ils font en disant, et ce que les interlocuteurs comprennent au-delà des mots prononcés. Ceci dit que cette discipline jeune étudie le langage comme étant une action sociale, un processus inférentiel et un phénomène cognitif.

Cet ouvrage pédagogique propose un parcours structuré et historique mettant l'accent sur les fondements principaux et les développements majeurs de la pragmatique, cette discipline qui représente l'un des domaines les plus dynamiques et les plus féconds de la linguistique contemporaine. Il aide ses lecteurs à comprendre les mécanismes d'interprétation du langage et maîtriser les théories fondamentales de la pragmatique linguistique, philosophique et cognitive. Sa compréhension requière certaines connaissances préalables qui sont vraiment recommandées à savoir : la bonne compréhension des notions de base en sémantique et en linguistique générale ainsi que la capacité à analyser des énoncés simples dans des situations de communication.

Dans le but d'amener le lecteur à développer des compétences nécessaires lui permettant d'entamer et effectuer des recherches scientifiques dans un domaine spécifique des sciences du langage à savoir celui de la pragmatique, cet ouvrage se concentre sur les raisons qui ont donné naissance à la pragmatique, la présentation du cadre théorique sur lequel s'appuie cette discipline qui œuvre pour accéder au vrai sens véhiculé par le langage , le parcours de son évolution depuis Austin en signalant les courants dérivés de la théorie des actes de langage.

Introduction générale

Introduction générale

Par souci pédagogique, nous allons faire accompagné l'exposé de l'ensemble des cours de plusieurs exemples, schéma et activités de compréhension, d'analyse et de réflexion en vue de rendre simple et clair la conception du contenu de cet ouvrage conçu en sorte de se prêter à une lecture progressive dans l'ordre des chapitres comme il est indiqué ci-après.

Ce livre s'ouvre d'abord sur un chapitre introductif afin d'expliquer en explicitant la dimension de l'usage du langage en contexte situationnel de communication représentant l'objet d'étude de la pragmatique. Le chapitre suivant consiste à présenter la distinction fondatrice entre *sémantique* et *pragmatique*, telle qu'elle a été théorisée par Charles Morris et reprise en contexte francophone par Oswald Ducrot. Cette transmission marque le passage d'une conception du sens comme propriété stable des signes à une approche où le sens émerge de l'usage et de la situation.

Les trois chapitres suivants sont consacrés à la pragmatique philosophique en commençant par les travaux de J. L. Austin qui portent sur les actes de langage (speech acts). Ces travaux qui ont révolutionné la compréhension du langage, consiste en le fait que dire, c'est faire. Ensuite, est venu John Searle pour systématiser et approfondir cette théorie des actes de langage, en proposant une taxinomie des actes illocutoires et une réflexion innovante dont l'objet d'étude porte sur l'intentionnalité collective et les règles constitutives.

La partie centrale des cours conçus pour initier le lecteur à l'étude de la pragmatique s'intéressant à l'interprétation du langage en contexte, porte sur l'œuvre fondamentale du pragmaticien Paul H. Grice qui a travaillé au sujet de la «logique de la communication» en élaborant une théorie de l'implicature et surtout sa théorie des «maximes conversationnelles». Ses deux théories restent aujourd'hui encore un cadre de référence incontournable pour toute recherche en sciences du langage. Les résultats de ses recherches ont montré que la communication repose sur un principe coopératif implicite et ont révélé que de nombreuses significations sont transmises non pas par ce qui est dit, mais par ce qui est implicite de manière calculable.

La progression des cours de cet ouvrage est ensuite orientée vers l'exploration d'une autre perspective qui met l'accent sur la pragmatique cognitive notamment à travers la théorie de la pertinence des deux auteurs à savoir Dan Sperber et Deirdre Wilson. Cette autre approche du langage replace l'inférence au cœur du processus communicatif et propose à ce propos un modèle économique de la cognition humaine où les interlocuteurs recherchent le maximum d'effets contextuels pour un minimum d'effort de traitement du langage.

Nous revenons enfin de ce parcours, qui met la lumière sur ce que nous faisons vraiment lorsque nous parlons, à la pragmatique linguistique avec les développements qu'a apportés le linguiste pragmaticien Oswald Ducrot. Oswald Ducrot, dans ses travaux, articule de manière originale argumentation, polyphonie et topoi, offrant ainsi un pont puissant entre pragmatique et analyse du discours.

À travers ces auteurs et ces courants, le contenu des cours de cet ouvrage vise à donner aux étudiants lecteurs une vision à la fois historique et conceptuelle de la pragmatique, cette discipline jeune, tout en les outillant pour analyser des phénomènes concrets du langage tels que les sous-entendus, les implicites, les actes de langage, les inférences, la pertinence, l'argumentation ordinaire, etc.

De là, on comprend que le langage n'est pas seulement un système de signes ; il est une forme d'action sociale voire un processus cognitif complexe. Comprendre la pragmatique, c'est mieux comprendre comment nous nous comprenons et parfois comment naissent les mésententes dans les interactions quotidiennes.

Chapitre 1

Introduction à la pragmatique : sens, usage et contexte

Introduction

Le langage ne s'arrête pas à la limite de la phrase, cette dernière est porteuse d'un message qui la dépasse compte tenu du contexte et de la façon dont elle est émise. Au-delà de la structure grammaticale et du sens littéral des énoncés, il s'exerce dans des contextes d'usage concrets où les interlocuteurs négocient du sens, produisent des implicatures et accomplissent des actes. Et c'est justement cet espace-là que la pragmatique se propose d'explorer.

Le terme pragmatique trouve son origine dans la philosophie dans les travaux de Charles Morris en 1938, avant d'être repris et transformé par la linguistique contemporaine, notamment sous l'impulsion de philosophes du langage comme Austine, Searle et Grice. Ce terme désigne aujourd'hui l'étude du sens en contexte et l'étude de l'action langagière.

La scène linguistique est longtemps dominée par une sémantique centrée sur le sens propositionnel et hors contexte, où l'analyse linguistique négligeait une grande partie de ce qui se joue réellement dans la communication authentique. La pragmatique vient justement pour combler cette lacune en montrant que le sens communiqué dépasse largement le sens codé.

Le cours du chapitre 1 vise à initier les étudiants aux principaux concepts et théories pragmatiques tout en développant une sensibilité aux dimensions contextuelles, interactionnelles et culturelles du langage. Les enjeux sont à la fois théoriques pour mieux comprendre la nature du sens, et pratiques pour mieux améliorer l'analyse des discours, des interactions et des malentendus. L'étude des cadres théoriques classiques, l'analyse fine d'exemples authentiques et une réflexion critique sur les méthodes d'investigation sont combinées dont l'objectif de former chez le lecteur un regard pragmatique capable d'éclairer les usages réels du langage dans leur complexité.

1. Le langage au-delà de la phrase

Le langage ne se réduit pas à un simple système de signes dont on pourrait décrire la structure interne telle que son étude sur les plans phonologique,

morphologique et syntaxique, ni même un calcul de significations purement littérales en nous plongeant dans la sémantique. Dès que nous parlons ou écrivons, nous ne faisons pas seulement que transmettre des propositions vraies ou fausses, mais nous agissons, nous sous-entendons, nous négocions du sens, nous nous adaptons à notre interlocuteur et à la situation contextuelle dans laquelle l'échange discursif se produit.

Et c'est cette dimension de l'usage en contexte que la pragmatique a pour objet d'étude. La pragmatique est donc née pour s'intéresser aux relations entre les expressions linguistiques, les locuteurs qui les emploient, les contextes dans lesquels elles sont produites ainsi que les effets qu'elles produisent. La question principale que pose cette discipline est la suivante : Comment passons-nous du sens conventionnel des mots voire des phrases au sens que les interlocuteurs construisent effectivement dans une interaction réelle ?

1.1. Histoire de la théorie de la linguistique phrastique, ses limites et sa rupture

L'approche phrastique ou ce qu'on appelle aussi la *linguistique de la phrase* a longtemps dominé les sciences du langage, notamment avec la grammaire traditionnelle et le structuralisme. Cette approche considère que la phrase est comme étant l'unité maximale de l'analyse linguistique. Selon cette vision, une fois qu'on a expliqué la structure d'une phrase en citant ses constituants (sujet, verbe, complément), on a abouti aux résultats de l'analyse entreprise. Néanmoins la progression des travaux des linguistes dès les années 1960 et 1970 ont révélé les limites de cette approche phrastique et ont réalisé que cette approche laissait de grands angles sous l'ombre dont voici les principaux limites :

1.1.1. L'incapacité à expliquer la cohérence textuelle.

Une suite de phrases grammaticalement parfaites ne donne pas forcément un texte logique. L'approche phrastique ne peut pas expliquer pourquoi le paragraphe suivant sonne faux:

«Le ciel est bleu. J'ai acheté du pain. Les dinosaures ont disparus»

Chaque phrase est irréprochable individuellement, mais l'ensemble n'a aucun sens. Pour comprendre le lien entre les phrase, il faut dépasser le cadre de la phrase et

étudier la linguistique du texte (la cohésion, les connecteurs logiques, l'anaphore). Le problème que cherche à résoudre la linguistique du discours dépassant la linguistique phrastique est celui de l'interprétation du discours écrit ou verbal. Autrement dit comment peut-on attribuer du sens à une suite non arbitraire de phrases. Si on répond que l'interprétation du discours donné se résume à la suite des interprétations des phrases qui le composent, cette réponse se heurte à une objection indiscutable surtout quand le lecteur se sent perdu: il cherche en vain un sens global à la suite de phrases.

Voici un autre exemple clair formé d'une suite de trois phrases :

«Marie a réussi son examen de permis de conduite avec excellence. La voiture du voisin n'a été réparée depuis une semaine. Il faut absolument changer de résidence avant l'hiver».

Nous constatons qu'au niveau de ce discours la limite de l'approche phrastique est parfaitement illustrée. Bien que les phrases sont grammaticalement correctes et parfaitement compréhensibles isolément, mises bout à bout, elles forment un texte où la cohérence est absente et le discours est ambigu. Aucun lien logique ni thématique ni référentiel entre elles.

1.1.2. Le problème des anaphores.

Du fait de la présence dans la phrase des éléments que l'on ne peut interpréter à partir des seules informations contenues dans cette même phrase cela confirme que l'approche phrastique est incapable de résoudre le problème de référence. Nous pouvons citer à ce propos le cas de l'anaphore inter-phrastique où nous empruntons ici l'exemple de Anne Reboul et Jacques Moeschler (1998) :

«Fred a bu du schnaps. Il est saoul»

Dans cet exemple, nous avons deux phrases; dans la deuxième phrase, on ne peut interpréter, dans le cadre de ses limites, le pronom de la troisième personne «*Il* ». Si on cherche à analyser la deuxième phrase «*Il est saoul*» de manière isolée, impossible de savoir qui est ce «*Il*». Pour l'interpréter, il faut absolument admettre que le sens de cette deuxième phrase dépend entièrement de la première, et donc il est impératif de chercher son antécédent qui se trouve dans la phrase qui précède

(référence co-textuelle). Ainsi si l'on considère que toutes les deux phrases représentent un discours, nous nous rendons compte qu'un élément de la deuxième phrase ne peut s'interpréter que via un élément constituant la première phrase du même discours. Cette démonstration, qui œuvre pour repousser les limites de l'unité de la linguistique au-delà de la phrase comme l'indique l'exemple ci-dessus, a été faite aussi pour les connecteurs dits pragmatiques (mais, et, parce que, car, donc, etc.) ainsi que pour les temps verbaux. Ci-après deux exemples sur les connecteurs pragmatiques interprétables uniquement via la phrase qui précède celle où est placé le connecteur:

Exemple 1.

*«Je n'ai pas dormi de la nuit. **Du coup**, je suis complètement à côté de mes pompes aujourd'hui.»*

Le connecteur *Du coup*, exprimant l'introduction de la conséquence d'un fait qui s'est produit préalablement, seul, n'a pas de sens précis, mais en le rapportant à la phrase qui le précède, il marque une conséquence directe. Autrement dit, sans la première phrase, «*Du coup, je suis complètement à côté de mes pompes*» perd une grande partie de sa signification pragmatique: on ne peut pas savoir de quoi il est la conséquence.

Exemple 2.

*«Je me dépêche, **sinon** je vais être en retard.»*

Le connecteur «*Sinon*», qui exprime une alternative ou une conséquence ou encore indique ce qui arrivera dans le cas contraire (si je ne me dépêche pas), peut changer radicalement de valeur selon le contexte antérieur. Et tout seul, il n'est doté d'aucune signification pragmatique.

Ci-après, deux autres exemples mettant en valeur que la phrase ne peut être l'unité significative de la linguistique vu qu'elle présente des limites où certains de ses constituants ne peuvent être interprétables à son niveau et pour que l'interprétation soit faisable, le recours au contexte de la phrase antérieure est indispensable. Ici, il s'agit du temps verbal qui s'interprète via la phrase qui précède.

Exemple 1.

«L'année passée, Paul a eu un accident grave. Sa voiture **était** complètement endommagée.»

Dans cet exemple, l'imparfait «était» n'est pas interprétable en isolation précise, mais relié à la phrase antérieure, on peut comprendre qu'il décrit un état en arrière plan au moment de l'action passée exprimée dans la première phrase. L'imparfait fonctionne ici comme un anaphorique temporel: il renvoie au repère temporel établi par le passé composé de la phrase précédente (sans la première phrase, on ne peut savoir à quel moment cet état «*était endommagée*» se situe.

Exemple 2.

«J'ai raté mon vol. J'**aurai dû** partir plus tôt à l'aéroport.»

Le temps verbal dont il s'agit dans cet exemple est le conditionnel passé «**aurai dû**». Ce temps exprime, dans ce cas, le regret par rapport à l'événement mentionné juste avant. Donc, il devient évident que sans la première phrase, le regret n'a plus ni d'ancrage temporel ni situationnel clair.

Ces deux phénomènes appelés phénomène d'anaphore discursive montrent bien que le sens en discours ne peut être limité à une phrase, mais il est immédiatement co-construit, car il est fortement dépendant du contexte antérieur.

1.1.3. L'oubli du contexte et de l'implicite (La pragmatique)

La langue n'est pas juste un code abstrait; elle sert à communiquer dans le monde réel. Une approche purement phrastique analyse le sens littéral, mais passe à côté de l'intention réelle du locuteur.

Exemple: «*Il fait froid.*»

En analyse phrastique, il s'agit d'un constat météo sur la température ambiante. Mais le sens réel en contexte, cela veut exprimer un acte, celui de «S'il vous plaît, fermez la fenêtre»: c'est ce que l'on appelle les actes de langage théorisés par la pragmatique, que l'approche phrastique ne peut capter. Cette dernière étudie la langue

exclusivement au niveau de la phrase isolée et donc se concentre sur la grammaire, la syntaxe et la sémantique compositionnelle, autrement dit elle s'intéresse au sens littéral des mots et à leur combinaison dans la phrase. Et de ce fait cette approche phrastique lui échappe deux dimensions indispensable à la construction du sens : le contexte (situation d'énonciation) et l'implicite (tout ce qui est communiqué sans être dit explicitement).

Si l'approche phrastique considère que le sens d'une phrase est autonome et complet en elle-même, le domaine de la pragmatique vient étudier le langage dans la réalité en posant le postulat qu'une grande partie du sens est issue du contexte et de ce qui est impliqué plutôt que dit: elle étudie les sous-entendus, les intentions communiquées des locuteurs, les présupposés, les implicatures, etc.

Dans l'exemple «*Ce truc, je te l'offre le jour de ton anniversaire*», la présence des expressions déictiques qui dépendent du contexte (je, te, ce truc, le jour de ton anniversaire) rend l'énoncé ambigu : sans contexte, la phrase est vide de sens précis.

L'exemple suivant «*Je reviendrai te voir demain ici* », selon l'approche phrastique, peut être décrit selon la syntaxe, le sens littéral, mais on ne peut rien savoir sur le sens concret communiqué. Cet énoncé peut par exemple exprimer une promesse, une déclaration, un avertissement, une menace, etc.

L'exemple « *Certains étudiants ont réussi leurs examens* », présente une implicature conversationnelle ou ce que nous appelons aussi le sous-entendu que l'approche purement phrastique ne peut pas expliquer du fait que le sens ici ne vient pas des mots eux-mêmes, mais qui vient plutôt du principe de coopération selon appellation de Grice et du contexte qui ancre le discours.

Selon la sémantique phrastique qui s'intéresse exclusivement au sens littéral, l'exemple «*Certains étudiants ont réussi leurs examens*» signifie que «Au moins deux étudiants ont réussi leurs examens». Nous constatons que la sémantique de la phrase s'intéresse au sens interne que véhicule les phrases en elles-mêmes sans tenir compte ni du contexte communicatif ni des instances de l'énonciation. Le même exemple à savoir «*Certains étudiants ont réussi leurs examens*», si l'analyse se fait d'une manière pragmatique l'implicite se manifeste et on peut avoir cette interprétation qui

dit que «*La plupart des étudiants ont échoué leurs examens*». Lorsqu'il s'agit de former et d'interpréter le sens d'un énoncé, il est impératif de prendre en compte tout un ensemble de dispositifs extra-linguistiques qui constituent la situation d'énonciation et aussi, de déceler l'intention dans laquelle l'énoncé est produit.

L'exemple «*Pourriez-vous me passer le sel ?*», analyser selon une approche phrastique ou selon la sémantique phrastique, nous disons qu'il s'agit d'une question sur «la capacité de l'allocutaire à passer le sel», mais l'approche pragmatique et dans un contexte à table, il s'agit d'une demande polie et non pas d'une vraie question sur la capacité de la personne à passer le sel. Et là, on remarque que le sens pragmatique (la demande) est très différent du sens littéral. D'ailleurs, l'approche phrastique ne peut pas comprendre «*Tiens*» au lieu de «*Oui, je peux*».

L'interprétation des énoncés implique fortement non seulement des analyses sémantiques, mais aussi des connaissances sur les théories énonciatives et surtout des compétences pragmatiques que nous développerons plus loin. En résumé, l'approche phrastique est incapable d'expliquer ni comment on comprend ce qui n'est pas dit explicitement, ni comment le même énoncé peut avoir des significations différentes selon le contexte communicatif, ni comment la communication réussit grâce à des inférences contextuelles. Raison pour laquelle la pragmatique avec Austin, Searle, Grice, Wilson et bien d'autres encore, est naît et s'est développée.

1.2. Du texte au discours : nouvelles unités d'analyse

Le passage du texte au discours marque un tournant majeur dans les sciences du langage. Alors que l'analyse linguistique traditionnelle s'est longtemps centrée sur la phrase puis sur le texte écrit, ce dernier considéré comme un objet autonome et clos, les approches contemporains intègrent la dimension sociale, interactionnelle et contextuelles de la production du sens. Il sera question au niveau de cette section de présenter les concepts clés de ce déplacement et d'introduire les principaux cadres théoriques et méthodologiques qui en découlent.

1.2.1. Textes et discours: une distinction fondatrice

Le texte est traditionnellement conçu comme une suite organisée d'énoncés écrits ou oraux, dotée d'une cohésion (liens grammaticaux et lexicaux) et d'une cohérence (liens logiques internes). Il est souvent analysé comme un objet stable, détaché de son contexte de production et de réception (approche structuraliste ou textuelle). La sémantique du texte ou la sémantique transphrastique qui s'intéresse à l'étude des unités plus grandes que la phrase, a été sujet à diverses disciplines telles que «la linguistique textuelle» et l'analyse du discours. La linguistique textuelle permet d'analyser donc le texte en tant qu'unités closes. Elle se concentre sur les phénomènes servant à construire un texte conforme aux critères de «cohérence» et de «cohésion». En d'autres termes, elle étudie la manière dont les phrases doivent s'unir et s'ordonner afin de constituer un texte ayant un sens logique et conforme à son objectif de production.

Le discours, en revanche, désigne l'usage du langage en situation. Il ne se réduit pas à la simple matérialité linguistique: il est une pratique sociale située, orientée vers des objectifs, et toujours inséré dans un contexte (historique, institutionnel, interactionnel). Comme l'indique Michel Foucault, le discours n'est pas seulement ce qui est dit, mais «l'ensemble des énoncés qui relèvent d'une même formation discursive». Dans une perspective plus interactionniste, le discours est dynamique et co-construit. L'analyse du discours, quant à lui, contrairement à la linguistique textuelle, est une discipline qui, «au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même, [...] vise à analyser son énonciation» (Maingueneau, 1996 : 11). Ce domaine est surtout exploité par l'analyse des textes littéraires et permet de rendre compte des diverses distinctions telles que «auteur»/ «narrateur», «personne»/ «personnage», vision limitée/ vision illimitée qui jouent un grand rôle dans la compréhension de ces textes et qui servent à distinguer les instances de l'énonciation de celles de l'énoncé.

Ainsi, passer du texte au discours, c'est passer d'une linguistique de la structure à une linguistique de l'action et de la situation.

1.2.2. Concepts clés : interaction et séquence conversationnelle

L'interaction désigne l'échange communicatif entre deux ou plusieurs participants qui agissent réciproquement. Contrairement à une vision unidirectionnelle où on a l'«émetteur» s'adresse au «récepteur», l'interaction est un processus conjoint où chaque intervention est orientée par les précédentes et influence les suivantes. L'interaction est le lieu privilégié où se manifestent les mécanismes de négociation du sens, d'ajustement mutuel et de construction de la réalité sociale.

La séquence conversationnelle est l'unité d'analyse centrale en analyse conversationnelle, elle correspond à un ensemble d'interventions (tours de parole) organisées autour d'une action commune (exemple : salutation, demandes d'information, négociations, récits, disputes, etc.). Une séquence possède une structure interne (paires adjacentes : question-réponse, invitation-acceptation/ refus, plainte-excuse, etc.) et s'inscrit dans le déroulement plus large de l'interaction. L'analyse porte sur la manière dont les participants produisent et reconnaissent ces séquences en temps réel.

1.2.3. Introduction aux principaux cadres d'analyse

Dans le cadre de l'analyse du discours par exemple, le travail est orienté vers l'étude de la manière avec laquelle le langage produit du sens dans des contextes sociaux, idéologiques et institutionnels. L'analyse du discours s'intéresse aux relations entre discours, pouvoir et savoir. Ses principaux courants sont :

- l'école française dont les fameux fondateurs Maingueneau, Charaudeau, Angenot. Ce courant analyse des genres discursifs, des conditions de production et des effets de discours;
- Les approches critiques dont les précurseurs Fairclough et Van Dijk. Ce courant examine les rapports entre discours et domination sociale, reproduction des idéologies;
- L'analyse du discours est un courant qui considère le discours comme une pratique sociale, c'est une approche anglo-saxonne qui s'intéresse au fait de construire les identités, les relations sociales et les représentations du monde.

Dans le cadre de la pragmatique, issue des travaux de philosophes du langage tels que Austin, Searle, Grice, l'analyse est orientée vers l'étude de ce que les gens font des mots. Cette analyse dépasse le sens littéral (sémantique) pour s'intéresser aux actes de langage, aux implicatures, aux présupposés, à la deixis et aux règles conversationnelles (maximes de Grice). L'intégration de la pragmatique est indispensable lors de l'analyse discursive pour comprendre comment un même énoncé peut avoir des sens différents selon le contexte, l'intention du locuteur et les inférences du destinataire.

En ce qui est de l'analyse conversationnelle, développé par Harvey Sacks, Emanuel Schegloff et Gail Jefferson dans les années 1960 - 1970, son approche est empirique et inductive. Elle étudie l'organisation fine de la conversation naturelle. Ses principes fondamentaux sont :

- L'ordre est un accomplissement des participants;
- Priorité à l'analyse des données naturelles (conversations enregistrées);
- Attention extrême aux détails tels que les pauses, les chevauchements, corrections, marqueurs discursifs, prosodies, etc.
- Concepts clés tels que les tours de parole, paires adjacentes, préférence pour l'accord, la réparation, etc.

L'analyse conversationnelle considère que la compétence interactionnelle est fondamentale et universelle, et que l'organisation de la conversation révèle les mécanismes mêmes de la vie sociale.

1.2.4. Articulation entre ces approches

Ces différents cadres dont il est question plus haut ne sont pas étanches. Beaucoup de travaux en sciences du langage combinent analyse du discours, pragmatique et analyse conversationnelle (approches «discours en interaction»). Ces trois approches partagent ensemble l'idée que le sens n'est pas contenu dans les mots, mais émerge dans l'activité langagière située et collaborative.

Ce déplacement vers le discours et l'interaction permet d'analyser non seulement ce qui est dit par les participant de l'activité langagière, mais aussi comment

cela est dit, pourquoi cela est dit à ce moment précis, et avec quels effets sur les participants et sur la construction de la réalité sociale.

2. Origine et évolution de la pragmatique

Le terme pragmatique & été introduit en 1938 par le philosophe et sémioticien américain Charles W. Morris dans le cadre de sa division de la sémiotique en trois branches : la syntaxe qui étudie les relations entre les signes; la sémantique qui se concentre sur les relations entre signes et objets du monde et la pragmatique qui s'intéresse aux relations entre les signes et leurs utilisateurs. Cette tripartition, inspirée de la philosophie pragmatiste (Peirce, Dewey, James), a permis de légitimer l'étude scientifique des aspects «contextuels» et «humains» du langage, longtemps considérés comme trop subjectifs ou désordonnés pour constituer l'objet d'une science rigoureuse.

Ce n'est toutefois qu'à partir des années 1950-1970, avec les travaux des philosophes du langage ordinaire et des linguistes, que la pragmatique s'est constitué en champ autonome et dynamique, à la croisée de la philosophie, de la psychologie cognitive et de anthropologie.

2.1. La pragmatique naît des cendres de la sémantique

Une approche purement sémantique (vériconditionnelle) se heurte rapidement à des limites lorsqu'on observe le langage humain ordinaire : une même phrase peut communiquer des sens différents selon le contexte ; la phrase communique très souvent plus ce qu'elle dit littéralement (les sous-entendus, les implicatures, l'ironie, etc.) ; le succès ou l'échec d'un acte de langage ne dépend pas seulement de sa vérité, mais de sa félicité comme l'avance Austin et de son acceptabilité dans une situation donnée ; la signification de la phrase émerge souvent d'un processus d'inférence partagé entre locuteur et allocutaire.

La pragmatique ne remplace pas la sémantique : elle la complète et, parfois; la remet en question. Elle montre que la frontière entre «ce qui est dit» et «ce qui est communiqué» est plus poreuse et plus complexe qu'on ne le pensait.

2.2. Qu'est ce que la pragmatique

Le terme pragmatique dérive du grec et il signifie «*action, exécution, accomplissement, manière d'agir, conséquence d'une action ...*» (Bracop, 2006 : 13). En 1938, le philosophe et sémioticien américain Charles W. Morris est le premier à utiliser le terme pragmatique pour définir paradoxalement une discipline qui n'existe pas encore : «*la pragmatique est cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers des signes*». Cette définition déborde largement le domaine de la linguistique, pour aller vers la sémiotique (étude des signes), et le domaine humain, les «usagers des signes» pouvant fort bien être des animaux ou des machines.

Trente ans après cela, le logicien et philosophe des sciences israélien Yehoshua Bar-Hillel précise encore que la pragmatique concerne aussi la «*dépendance essentielle de la communication, dans le langage naturel, du locuteur et de l'auditeur, du contexte linguistique et du contexte extra-linguistique, de la disponibilité de la connaissance de fond, de la rapidité à obtenir cette connaissance de fond et de la bonne volonté des participants à l'acte communicatif*» (Milan, 1968 : 13).

Et le Français Francis Jacques (1979) note pour conclure que «*la pragmatique aborde la langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social*».

Ce sont là autant de pistes de recherches qu'exploitent les courants récents et contemporains de la pragmatique. Les notions clés de la pragmatique sont des concepts longtemps ignorés par la philosophie du langage et négligés par la linguistique : la notion d'«acte», par exemple qui présume que le langage est action en ce sens qu'il permet d'instaurer un sens, mais aussi d'agir sur le monde et sur autrui ; il y a aussi la notion de «contexte», qui montre bien que l'interprétation du langage ne saurait se faire sans l'intégration de la situation concrète dans laquelle les propos sont produits (le lieu, le moment, l'identité des interlocuteurs ...) ; et la notion de désambiguïsation, car certaines informations extra-linguistiques sont indispensables à la compréhension sans équivoque d'une phrase (l'arbitraire des référents corrects aux pronoms, etc.).

C'est grâce à ce de tels concepts, que la pragmatique s'efforce de répondre aux questions qui la préoccupent : que faisons-nous lorsque nous parlons ? Comment se

fait-il que nous ne disions pas toujours ce que nous voulons dire, ni ne voulions dire ce que nous disons ? Qu'avons-nous besoin de savoir pour que telle phrase cesse d'être ambiguë ? Pouvons-nous nous fier au sens littéral d'un propos ? Etc.

La pragmatique est donc une discipline qui accorde une place prépondérante, elle s'attaque à la communication et à ses acteurs.

2.3. Qu'est ce qu'on entend par «Langage» ?

Le langage est la *«fonction d'expression de la pensée et de communication entre les hommes, mise en œuvre au moyen d'un système de signes vocaux (parole) et éventuellement de signes graphiques (écriture) qui constitue une langue»*. (Bracops, 2006 : 14). Du point de vue de la linguistique, il est «l'ensemble de la langue (système abstrait) et de la parole (réalisation)» (Le Grand Robert de la langue française). On retrouve dans cette seconde partie de la définition l'opposition langue vs parole de f. de Saussure, langue vs discours de Guillaume.

Le langage est un phénomène isolé et propre à l'espèce humaine. Cette aptitude, qu'à l'homme à communiquer est inscrite dans le patrimoine génétique humain, a probablement été favorisée par des circonstances liées à l'évolution de l'espèce sur le plan morphologique crânien et du larynx de l'homme, l'existence de l'os hyoïde à l'angle de la partie antérieure du cou et du plancher de la bouche, développement aussi d'aires cérébrales spécialisées, etc.

En effet, les échanges langagiers des humains ne sont pas entièrement conditionnés par les stimuli : les paroles qu'une personne est susceptible de prononcer dans des circonstances données ne se résument pas à un ensemble stéréotypé de répliques. De surcroît, le langage humain est un système symbolique créatif : il n'y a pas de limite au nombre de messages qu'une personne peut produire ou comprendre. Et les signaux linguistiques complexes comme les phrases ont une structure interne ; ils sont décomposables et leur éléments constitutifs peuvent se recombinaison entre eux pour forger des significations nouvelles. L'homme est donc capable de comprendre des phrases mêmes un peu étranges, que l'on n'a jamais entendu auparavant.

Enfin, il n'existe aucun lien intrinsèque entre le signe linguistique et le contenu qu'il évoque : c'est ce que Saussure appelle l'arbitraire du signe.

2.4. À quoi sert le langage ? Quelle est son utilité ?

Il est vrai que le langage sert à améliorer et à développer les liens sociaux et l'organisation sociale, ou qu'il permet de demander et d'obtenir ce que l'on veut, mais le véritable avantage du langage réside dans le fait qu'il est un outil de représentation et de transmission de connaissance et d'information. Le contenu d'un message peut être abstrait, et les mots peuvent transmettre des informations générales ; le langage jouit d'une faculté d'évocation. À ce sujet, les animaux peuvent par exemples pousser des cris d'alerte ou encore battre des ailes pour prévenir leurs congénères de l'arrivée d'un danger voire le fuir en se mettant à l'abri. L'homme, par contre, est capable de parler du danger en l'absence de ce danger, il est aussi apte à décrire un objet du monde sans que ce dernier se présente devant lui.

2.5. Les processus mis en œuvre pour comprendre le langage

La compréhension du langage nécessite le recours à deux types de processus : les processus codiques et les processus inférentiels : les processus codiques d'interprétation du langage sont des processus applicables par rapport à un code, autrement dit à un ensemble de conventions.

2.5.1. Les processus codiques

La production d'une phrase suppose un encodage, et son interprétation nécessite un décodage : cela postule évidemment l'existence d'un code commun au locuteur et à l'interlocuteur. Cette situation est comparable avec celle du registre non verbal tel que l'interprétation des panneaux de signalisation routière. Ceux-ci se réfèrent au code de la route, supposé connu des autorités responsables de l'installation de ces panneaux comme des usagers de la route. La convention veut ainsi parexemple qu'un disque rouge barré en son diamètre horizontal d'une épaisse ligne blanche indique une voie à sens interdit. L'étude des processus d'encodage et de décodage des phrases est prise en charge par la linguistique, composée des disciplines traditionnelles : la phonétique et la phonologie qui décrivent respectivement les sons propres à une langue, et la fonction de ces sons ainsi que la façon dont ils s'articulent entre eux pour former des mots et des groupes de mots ; la syntaxe, qui étudie la manière dont les mots se combinent entre eux pour former des phrases et cherche à dégager les règles formelles permettant de déterminer quand une phrase est correcte ou incorrecte

(phrase grammaticale vs phrase agrammaticale, et rend également compte des variations morphologiques qui affectent les mots, et la sémantique, qui étudie la signification des mots d'une langue, et la façon dont les significations des différents mots se combinent entre elles pour livrer la signification des phrases. Par exemple, il est convenu que le mot *ours* désigne un grand plantigrade carnivore vivant dans les régions polaires où ce mot représente un lexique désignant l'arbitraire du signe.

Les processus codiques que nous mettons en œuvre pour l'interprétation des phrases renvoient à l'aspect linguistique formel du langage, supposant une association conventionnelle entre un mot et un message, et donc l'univocité de la signification. Or l'univocité n'existe que rarement dans la production langagière. L'exemple «La télévision m'endort» son interprétation dépend fortement de la situation de sa production et de l'intention du locuteur : si le locuteur souhaite veiller, il convient d'éteindre la télévision, mais s'il a envie de dormir, il faut l'allumer.

De là, on constate que l'interprétation du langage appelle d'autres processus plus sophistiqués que les processus codiques : les processus inférentiels.

2.5.2. Les processus inférentiels

Les processus inférentiels mettent en jeu la réflexion, le raisonnement, la faculté de déduction de l'interlocuteur. La compréhension d'une phrase demande de l'interlocuteur d'avoir certaines connaissances qui vont lui permettre de faire des hypothèses sur l'état d'esprit du locuteur de la phrase. Ces connaissances préalables n'ont rien de linguistique et ne font l'objet d'aucune association conventionnelle préalable à l'interprétation de la phrase ; la preuve en est que le même locuteur peut, à des moments différents, utiliser la même phrase en lui donnant des significations diverses

L'exemple «*Tu sais quelle heure est-il ?*» peut signifier, selon le contexte communicatif, d'une simple question, d'une mise en garde contre un retard ou encore d'un reproche.

Ces connaissances que les interlocuteurs partagent reposent sur différents facteurs. D'une part, sur la perception immédiate de l'environnement, la situation

d'énonciation, le contexte. D'autre part, sur le bagage de connaissances et le savoir dont dispose chaque individu participant à la communication.

Un processus inférentiels est donc l'ensemble du raisonnement de déduction qui, à partir de la phrase émise et des connaissances préalables partagées par les interlocuteurs, permet l'interprétation de cette phrase. Et quand on communique, on essaie à chaque fois de récupérer l'intention du locuteur pour comprendre le sens de ses phrases prononcées. Cela exprime que les processus inférentiels exploitent des capacités humaines de déduction générales et non spécifiques au langage, à sa production et à son interprétation. Cette étude des processus inférentiels qui viennent se superposer au code pour livrer une interprétation complète des phrases révèle de la pragmatique. La pragmatique est donc l'analyse de l'usage du langage, autrement dit c'est une discipline qui traite tous les phénomènes qui interviennent dans l'interprétation des phrases qui ne sont pris en charge ni par la syntaxe, ni par la sémantique. La pragmatique vient donc compléter l'analyse linguistique pour donner une interprétation complète de la phrase.

Conclusion

Le chapitre 1 introduit la **pragmatique** comme l'étude du langage en contexte, au-delà de la structure grammaticale et du sens littéral de la phrase. Le langage ne se limite pas à transmettre des propositions : il sert à agir, négocier du sens, produire des implicatures et accomplir des actes.

La linguistique phrastique (centrée sur la phrase) montre ses limites : elle ne peut expliquer ni la **cohérence textuelle**, ni les **anaphores** inter-phrastiques, ni les connecteurs pragmatiques, ni les temps verbaux qui dépendent du contexte antérieur. Elle ignore également le **contexte** et l'**implicite** (ex. : « Il fait froid » = demande de fermer la fenêtre).

Le cours distingue ensuite **texte** (objet structuré, cohésif et cohérent) et **discours** (pratique sociale située, interactionnelle et orientée vers des objectifs). Il présente les principales approches : analyse du discours (Maingueneau, Fairclough), pragmatique (Austin, Searle, Grice) et analyse conversationnelle (Sacks, Schegloff).

La pragmatique naît des travaux de **Charles Morris** (1938) et se développe surtout dans les années 1950-1970 avec les philosophes du langage ordinaire. Elle étudie les actes de langage, les implicatures, les présupposés et les règles conversationnelles.

Enfin, le cours explique que la compréhension du langage repose sur deux processus : **codiques** (décodage linguistique) et **inférentiels** (raisonnement contextuel basé sur les connaissances partagées et l'intention du locuteur). La pragmatique complète ainsi la sémantique et la syntaxe pour rendre compte du sens réel en situation.

Ce chapitre pose les bases théoriques et développe une sensibilité pragmatique face à la complexité des usages réels du langage.

Exercices d'application

Exercice 1. Répondez aux questions ci-après en cochant la bonne réponse, puis justifiez votre choix.

1. Quelle est la principale limite de l'approche phrastique ?

- a. Elle ne s'intéresse pas à la grammaire
- b. Elle considère la phrase comme l'unité maximale d'analyse et néglige le contexte et la cohérence
- c. Elle étudie uniquement les actes de langage

2. La pragmatique est née principalement pour :

- a. Remplacer la sémantique
- b. Compléter la sémantique en étudiant le sens en contexte et les implicites
- c. Se concentrer exclusivement sur la syntaxe

3. Quelle distinction fondamentale est faite entre *texte* et *discours* ?

- a. Le texte est oral, le discours est écrit
- b. Le texte est une unité close (cohésion/ cohérence), le discours est une pratique sociale située et interactionnelle

c. Il n'y a aucune différence réelle

Exercice 2. Donnez cinq exemples personnels illustrant la différence entre sens littéral et sens pragmatique

Exercice 3. Analysez les quatre exemples suivants en expliquant pourquoi l'approche phrastique est insuffisante dans chacun des cas. Pour chaque exemple, précisez le phénomène en jeu (cohérence, anaphore, implicite, acte de langage) et ce que seule la pragmatique est capable d'expliquer

a. Le ciel est bleu. J'ai acheté du pain. Les douaniers ont fouillé tout son bagage.

b. Pourriez-vous, madame, m'indiquer la pharmacie la plus proche ?

c. Freud a pris sa retraite. Il compte faire le tour du monde.

d. Voudriez-vous me passer votre stylo ? (dit au guichetier à la poste)

Exercice 4. Classez les exemple suivants dans la bonne catégorie (Texte, Discours, ou Interaction) tout en justifiant cette distinction :

a. Étude de la cohésion et de la cohérence grammaticale et lexicale.

b. Analyse des paires adjacentes (question-réponse, invitation-refus, ...).

c. Étude des relations entre discours, pouvoir et idéologie (Fairclough, Van Dijk).

d. Analyse des genres discursifs et des conditions de production (Maingueneau).

e. Attention portée aux pauses, chevauchements et répartitions dans une conversation enregistrée.

Exercice 5. Proposez votre propre définition à ce qui suit:

a. Les processus codiques

b. Les processus inférentiels

Exercice 6. Pour chaque exemple ci-dessous, indiquez s'il s'agit d'un décodage ou d'une inférence, et expliquez :

a. Certains étudiants ont réussi leurs examens.

b. Il fait froid (dans un train dont la fenêtre est ouverte).

c. J'ai raté mon vol. J'aurai dû partir tôt.

a. Le café m'éveille.

Exercice 7. Rédigez un paragraphe argumenté afin de faire appel à votre synthèse et réflexion critique sur ce qui suit :

a. En quoi la pragmatique constitue-t-elle une rupture par rapport à la linguistique phrastique et à la sémantique traditionnelle ? Illustrez votre réponse à l'aide de trois concepts cités dans ce cours.

b. Pourquoi peut-on dire que le sens n'est pas dans les mots, mais dans l'activité langagière située et collaborative ? Appuyez votre réponse sur les notions de contexte, implicature, acte de langage et interaction.

Chapitre 2

De la sémantique à la pragmatique:

C.Morris/ O. Ducrot

Introduction

La pragmatique, discipline essentielle des sciences du langage, est née de la nécessité de dépasser une approche purement formelle et sémantique du sens. Alors que la sémantique traditionnelle se concentre sur la relation entre les signes et leur référents ainsi que sur les conditions de vérité, la pragmatique s'intéresse aux usages concrets du langage, aux contextes d'énonciation et aux effets produits sur les interlocuteurs. Cette évolution marque un tournant majeur dans la pensée linguistique et philosophique du XXe siècle.

Charles Morris, dans son ouvrage fondateur *Foundations of the Theory of Signs* (1938), joue un rôle pivotale en intégrant la **pragmatique** comme troisième dimension de la sémiotique, aux côtés de la syntaxique et de la sémantique. Il pose ainsi les bases d'une étude scientifique des relations entre les signes et leurs utilisateurs.

Cependant, c'est avec les philosophes du langage ordinaire (Wittgenstein, Austin, Grice) puis, dans le contexte français, avec Oswald Ducrot que la pragmatique connaît un approfondissement décisif. Ducrot, à travers la Théorie de l'Argumentation dans la Langue (développée avec Jean-Claude Anscombe), propose une pragmatique **intégrée** à l'énonciation, où l'argumentativité, la polyphonie et les implicites deviennent constitutifs du sens linguistique lui-même.

Ce travail explore successivement les fondements sémiotiques de Morris, les limites de la sémantique pure, l'apport original de Ducrot, puis compare ces deux approches. Il retrace enfin l'évolution de la pragmatique à travers ses trois grandes étapes : la pragmatique formaliste, l'apport des philosophes du langage ordinaire, et le clivage contemporain entre pragmatique cognitive et pragmatique intégrée.

À travers cette analyse, il s'agit de montrer comment la pragmatique est passée d'une dimension complémentaire et relativement extérieure à une composante centrale, voire intrinsèque, de la signification en contexte. Cette trajectoire reflète les enjeux actuels des sciences du langage : comprendre non seulement *ce que* les mots disent, mais surtout *ce qu'ils font* dans l'interaction humaine.

1. Les fondements sémiotiques de Charles Morris

Charles Morris occupe une place centrale dans le développement de la sémiotique moderne, héritant à la fois de la pensée pionnière de Charles Sanders Peirce et de l'empirisme logique de Rudolf Carnap. Philosophe américain formé dans le contexte du pragmatisme et du positivisme logique, Morris propose, dans son ouvrage fondateur *Foundations of the Theory of Signs* (1938), une synthèse originale qui vise à constituer la sémiotique comme une science unifiée des signes. Sa contribution majeure réside dans la célèbre tripartition de la sémiotique en trois dimensions complémentaires : la **syntaxique**, la **sémantique** et la **pragmatique**. La dimension syntaxique étudie les relations formelles entre les signes eux-mêmes, indépendamment de leur signification ou de leur usage. La **sémantique**, quant à elle, concerne la relation entre les signes et les objets auxquels ils renvoient. Pour Morris, la sémantique désigne précisément l'étude de la signification référentielle : elle analyse comment un signe désigne ou réfère à un objet ou à un état de choses dans le monde, établissant ainsi les conditions de vérité ou de dénotation des expressions.

La **pragmatique**, troisième pilier de cette tripartition, porte sur la relation entre les signes et leurs utilisateurs. Elle examine le contexte d'emploi des signes, les intentions des interprètes, ainsi que les effets psychologiques, sociaux ou comportementaux produits chez ceux qui les reçoivent. Morris définit la pragmatique comme l'étude des « conditions biologiques, psychologiques et sociologiques dans lesquelles les signes fonctionnent ». Cette dimension inclut donc les aspects contextuels, les habitudes interprétatives et les réactions provoquées chez l'interprète.

L'importance historique de Morris est considérable : en légitimant la pragmatique comme une dimension à part entière et scientifique de l'étude des signes, il a réussi à intégrer l'approche behavioriste et contextuelle du pragmatisme américain au sein d'un cadre analytique rigoureux. Alors que la sémiotique risquait de se limiter à une étude formelle et abstraite des signes (syntaxe et sémantique), Morris a ouvert la voie à une compréhension globale qui prend en compte l'usage concret et l'impact humain du langage et des signes. Cette tripartition reste aujourd'hui encore une référence fondamentale en sémiotique, en linguistique et en philosophie du langage.

2. Limites de l'approche sémantique et passage à la pragmatique

Malgré ses avancées indéniables, l'approche sémantique pure, centrée sur la relation signe-objet et les conditions de vérité ou de référence, a rapidement montré ses limites. Les critiques adressées à une sémantique trop formelle ou strictement vérconditionnelle soulignent son incapacité à rendre compte de la complexité du sens réel tel qu'il fonctionne dans l'usage concret. En se limitant à la dénotation et aux conditions de vérité, cette sémantique néglige les dimensions contextuelles, intentionnelles et interactionnelles du langage, réduisant le sens à une correspondance abstraite entre signes et objets du monde.

C'est précisément cette insuffisance qui a été mise en lumière par la philosophie du langage ordinaire. Ludwig Wittgenstein, dans ses *Recherches philosophiques* (1953), insiste sur l'idée que « *le sens d'un mot est son usage dans le langage* », rejetant toute théorie du sens détachée des jeux de langage et des formes de vie. John L. Austin, avec sa théorie des actes de langage, montre que dire quelque chose, c'est aussi *faire* quelque chose (actes locutionnaires, illocutionnaires et perlocutionnaires), dépassant largement la simple valeur de vérité. Paul Grice, quant à lui, développe la distinction entre signification littérale et signification implicite (implicatures conversationnelles), soulignant le rôle central des maximes conversationnelles et des intentions du locuteur dans l'interprétation.

La sémantique seule s'avère donc insuffisante pour expliquer le sens en contexte, car elle ignore les facteurs situationnels, culturels, psychologiques et sociaux qui modulent en permanence l'interprétation. Un même énoncé peut changer radicalement de sens selon le contexte d'énonciation, l'intention du locuteur ou les connaissances partagées par les interlocuteurs.

Charles Morris occupe ici une position intermédiaire fondamentale. Tout en intégrant la pragmatique comme troisième dimension légitime de la sémiotique, il n'en développe pas pleinement les implications. Il ouvre la porte à une étude scientifique des relations signe-utilisateur, des effets sur l'interprète et du contexte d'emploi, sans toutefois explorer en profondeur les mécanismes concrets de cet usage. Cette ouverture reste néanmoins décisive, car elle prépare le terrain à un véritable tournant

pragmatique en sémiotique et en philosophie du langage au cours de la seconde moitié du XXe siècle.

3. Oswald Ducrot : une pragmatique intégrée à l'énonciation

Dans le contexte français, Oswald Ducrot, souvent en collaboration avec Jean-Claude Anscombre, a développé l'une des approches les plus originales de la pragmatique à travers la **Théorie de l'Argumentation dans la Langue (ADL)**. Contrairement à une pragmatique conçue comme un simple complément extérieur à la sémantique, Ducrot propose une pragmatique intégrée à l'énonciation elle-même. Il critique vivement la sémantique vérconditionnelle, jugée trop restrictive, ainsi que la dichotomie stricte entre sémantique et pragmatique héritée de Morris. Pour lui, le sens ne peut être réduit à des conditions de vérité ou à une référence objective ; il est dès l'origine orienté par des dimensions argumentatives et énonciatives.

Parmi les concepts clés de Ducrot figurent la **présupposition** et l'**implication**, qui montrent comment le locuteur impose ou suggère des contenus sans les asserter explicitement. La **polyphonie** constitue sans doute l'une de ses contributions les plus novatrices : elle conçoit la parole comme une mise en scène d'autres voix, où le locuteur fait parler plusieurs instances énonciatives (le « je » empirique n'étant qu'une voix parmi d'autres). Ducrot distingue également le **sens** (valeur argumentative globale) de la **signification** (contenu littéral), ainsi que le **dire** et le **faire**, soulignant que tout énoncé accomplit simultanément une action. Enfin, il pose l'**argumentativité** comme une dimension intrinsèque du langage : les mots et les structures linguistiques portent en eux-mêmes une orientation argumentative qui oriente déjà l'interprétation.

Cette conception d'une **pragmatique intégrée** à la linguistique marque une rupture importante. Chez Ducrot, le sens n'est pas neutre puis contextualisé par la pragmatique ; il est déjà pragmatiquement orienté dès le niveau de la langue. Le langage n'est plus vu comme un simple outil de représentation du monde, mais comme un instrument fondamentalement destiné à agir sur autrui, à convaincre, à orienter et à positionner le locuteur par rapport à d'autres voix. Cette approche a profondément influencé les études sur l'argumentation, l'analyse du discours et la pragmatique en France et au-delà.

4. Comparaison et articulation entre Morris et Ducrot

Charles Morris et Oswald Ducrot partagent tous les deux une reconnaissance fondamentale de la dimension pragmatique comme essentielle à la compréhension du sens. Chacun des deux considère que le signe ou l'énoncé ne peut être réduit à sa seule dimension syntaxique ou sémantique et insiste sur la nécessité d'intégrer le contexte d'usage et les effets produits sur l'interprète. Cette convergence marque une rupture avec une vision purement formelle du langage.

Cependant, des différences majeures les séparent. Morris développe une approche **sémiotique générale**, largement behavioriste et interdisciplinaire, qui inscrit la pragmatique dans une science unifiée des signes englobant biologie, psychologie et sociologie. Sa pragmatique reste relativement extérieure à la langue elle-même et se concentre sur les relations signe-utilisateur dans un cadre empirique large. À l'inverse, Ducrot propose une **approche linguistique interne**, profondément ancrée dans l'énonciation et la théorie de l'argumentation dans la langue. Sa pragmatique n'est plus un complément extérieur, mais une dimension intégrée au fonctionnement même de la langue, où l'argumentativité, la polyphonie et les implicites sont constitutifs du sens linguistique.

On peut ainsi parler à la fois de complémentarité et de rupture. Morris ouvre le champ en légitimant la pragmatique comme dimension scientifique à part entière, tandis que Ducrot le redéfinit en profondeur en internalisant la pragmatique au cœur de la langue. Cette transition de Morris à Ducrot annonce les évolutions contemporaines des pragmatiques : elle prépare l'émergence d'une **pragmatique intégrée** (Ducrot, Anscombe), d'une pragmatique expérimentale et cognitive, ainsi que des développements en analyse du discours et en linguistique de l'énonciation. Aujourd'hui, cette articulation continue d'alimenter les débats sur la frontière entre sémantique et pragmatique et sur le statut du sens contextuel dans les sciences du langage.

5. Évolution de la pragmatique et délimitation de son statut

Afin de délimiter le statut de la pragmatique qui reste difficile à le faire, car certains théoriciens considèrent que la pragmatique fait partie intégrante de la

linguistique et parlent de *pragmatique linguistique* ou de *pragmatique intégrée* à la linguistique; d'autres placent la pragmatique comme étant une science autonome dont le paradigme principal aujourd'hui la *pragmatique cognitive*. Cette divergence dans le statut de la pragmatique montre les difficultés existantes à unifier la pragmatique que ce soit du point de vue de la délimitation de son champ d'application, ou du point de vue de ses hypothèses ou encore du point de vue de sa terminologie? Ci-après les trois grandes étapes de l'évolution de la pragmatique.

5.1. La pragmatique radicale formaliste : de 1930 à 1940

Dans les années 1930 et 1940 déjà, la tradition sémioticienne et logiciste anglo-saxonne avec Peirce et Morris, considère que tout système de signes que ce soit langage naturel ou langage artificiel se compose d'une syntaxe qui étudie la concaténation des signes entre eux ; d'une sémantique qui étudie la signification conventionnelle des signes (la relation entre les signes et leurs référents dans le monde) et d'une pragmatique qui étudie la relation entre les signes et leurs utilisateurs.

Dans cette conception, la pragmatique n'est pas une discipline à part entière, elle n'existe qu'à l'état de projet. Son domaine est extrêmement étrié : elle s'occupe uniquement d'un nombre fini de termes dans le système de la langue, autrement dit ceux qui posent problème à l'analyse linguistique, tels que les déictiques de personne et les déictiques spatio-temporelles.

Ces théories sémioticiennes sont linéaires, c'est-à-dire que syntaxe, sémantique et pragmatique entrent en jeu successivement et dans cet ordre, et modulaires, c'est-à-dire que syntaxe, sémantique et pragmatique sont indépendantes.

5.2. L'apport des philosophes du langage : de 1950 à 1970

Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, les mathématiciens philosophes se proposent en pionniers de la logique mathématique en s'efforçant de proposer des solutions logiques au fondement des mathématiques : il s'agit principalement de l'Allemand Gottlob Frege (1848-1925), des Britanniques Alfred Whitehead (1861-1925) et Bertrand Russell (1872-1970), et des Américains d'origine allemande Rudolf Carnap (1891-1970) et autrichienne Kurt Gödel (1906-1978). Ces fameux penseurs

sont les précurseurs et les vrais fondateurs de la philosophie analytique dont le principe est de remonter d'une proposition à d'autres reconnues pour vraies et d'où on puisse ensuite la déduire (passage de la conséquence au principe). Ainsi par le truchement de la logique, un pont est jeté entre l'étude des mathématiques et l'étude du langage logique, donc artificiel et formel.

C'est dans la lignée de ces travaux que s'inscrivent, dans cette période (1950-1970), les philosophes du langage anglo-saxons : les philosophes britanniques de l'École d'Oxford Peter F. Strawson (1919), John L. Austin (1911-1960) et H. Paul Grice (1913-1988), et les Américains Willard Quine (1908) et John R. Searle (1932). Leur grande innovation sera de s'intéresser non plus aux langages artificiels, mais aux langues naturelles, au langage ordinaire. Ils vont ainsi ouvrir la voie à la pragmatique, en soulevant que le rôle du langage n'est pas exclusivement de *décrire le monde réel*, mais aussi de *d'exercer une action* (c'est la théorie des actes de langage). Dès lors, le champ d'application de la pragmatique se trouve élargi par rapport à ce qu'il était dans les années 1930-1940.

Cependant, la nouveauté de la pragmatique d'une part, et son caractère de carrefour pluridisciplinaire (linguistique, sémantique, sémiologie, sociologie ...) d'autre part expliquent que son domaine d'investigation soit souvent défini négativement et non pas par les pragmaticiens eux-mêmes, mais par des chercheurs (syntacticiens, sémanticiens surtout) qui ne pratiquent pas la pragmatique mais se contentent d'y renvoyer les questions qui les embarrassent. La pragmatique n'a toujours pas atteint son statut d'une science reconnue.

5.3. Pragmatique cognitive/ pragmatique intégrée

Bien que la pragmatique ait pris de l'importance avec l'apport des philosophes du langage anglo-saxons, mais être définie avec précision, les travaux vont continuer à évoluer dans les années 1980-1990 suivant deux courants distincts. L'un des courants s'exerce sur le territoire anglo-saxon et fait de la pragmatique une science à part entière et donc une discipline indépendante : c'est la pragmatique cognitive. L'autre courant, relativement limité, a été adopté par des chercheurs français, qui voient en elle une discipline fille de la linguistique : c'est la pragmatique intégrée (à la linguistique).

5.3.1. La pragmatique cognitive

La pragmatique qui connaît depuis 1980 de nouveaux développements, étend son territoire à de nouveaux domaines et se fixe de nouvelles finalités. Tout comme la linguistique, la phonétique/ phonologie, syntaxe, sémantique, elle est classée parmi les sciences expérimentales. La linguistique et la pragmatique, qui sont désormais des sciences voisines et complémentaires, appartiennent au même ensemble de sciences et sont donc susceptibles de rencontrer diverses disciplines connexes.

De ce fait la pragmatique cognitive s'oriente selon les axes de recherche des différents théoriciens. Autrement dit, elle s'oriente vers la *sociolinguistique* lorsque l'accent est mis sur les fonctions du langage, sur la contextualisation ; vers la *psycholinguistique* lorsque l'accent est mis sur les processus d'acquisition ou de traitement de l'information ; vers les sciences cognitives qui, comparant le fonctionnement du cerveau humain à celui d'un ordinateur, considèrent que le traitement pragmatique des informations relève du système central de la pensée et définissent une pragmatique déductive chargée d'analyser les processus inférentiels généraux, universels et non spécifiques au langage mis en œuvre dans l'interprétation des phrases.

Les sciences cognitives telles que la logique, l'informatique, la psychologie cognitive, la linguistique, la philosophie de l'esprit, l'intelligence artificielle, la neurobiologie et les neurosciences, tentent d'expliquer le fonctionnement de l'esprit et du cerveau et de dégager, en s'appuyant sur la notion d'état mental, les mécanismes d'acquisition, de développement et d'utilisation des connaissances. L'essor des sciences cognitives dans les années 1980 notamment l'intelligence artificielle, a largement contribué au développement de la pragmatique et à en définir le courant cognitiviste : la pragmatique cognitive s'efforce de rendre compte des rapports entre le langage et ses usagers en en faisant un des aspects d'un système bien plus vaste de traitement de l'information.

À partir de ce moment, la pragmatique cognitive connaît une extension positive et argumentée de l'intérieur.

La pragmatique cognitive est une théorie vériconditionnelle (contrairement à la pragmatique intégrée). Elle vise en effet à ce que l'individu se construise la représentation du monde (sans cesse enrichie et modifiée) la plus appropriée possible : l'un de ses objets est donc l'attribution d'une valeur de vérité aux phrases. Dans l'optique cognitiviste, essentiellement illustrée par les travaux de Dan Sperber et Deirde Wilson, la pragmatique s'occupe de tous les aspects pertinents linguistiques ou non linguistiques pour l'interprétation complète des phrases en contexte.

5.3.2. La pragmatique intégrée à la linguistique

Pour Les théoriciens J.-Cl. Anscombre, O. Ducrot, Fr. Récanati, C. Kerbrat-Orecchioni, la pragmatique se surajoute à la sémantique pour rendre compte des aspects dont celle-ci ne traite pas : la description de la situation de communication et des conditions de réussite de la communication, l'étude des mots «situationnels» comme «je», «tu», «maintenant», «ici», ... (déictiques de personne, de temps et de lieu) qui s'interprètent relativement à la situation de communication (hors du champ de la langue). À la fin des années 1970, les linguistes français Anne-Marie Diller et François Récanati définissent la pragmatique comme étant une discipline qui « *étudie l'utilisation du langage dans le discours, et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive* ».

Ce courant considère donc la pragmatique comme une théorie sémantique intégrant dans le code linguistique les aspects liés à l'énonciation même. Le sens de l'énoncé résulte de la conjonction d'informations linguistiques appartenant au composant linguistique de la phrase et livrant la signification de la phrase, et d'informations extra-linguistiques appartenant au composant pragmatique (ou rhétorique), intégré à la sémantique. Contrairement à la pragmatique cognitive, la pragmatique intégrée est non vériconditionnelle (la vériconditionnalité relève de la sémantique, mais pas de la pragmatique) : elle vise à montrer les différences entre langue naturelle et langage formel. Les théories concernées sont les théories pragmatique argumentative.

Conclusion

En conclusion, l'étude de la pragmatique révèle un parcours intellectuel riche et dynamique, passant d'une dimension marginale et complémentaire à une composante centrale des sciences du langage. Charles Morris a posé les fondations institutionnelles de cette discipline en lui conférant, au sein de sa tripartition sémiotique, une légitimité scientifique aux côtés de la syntaxe et de la sémantique. Son approche behavioriste et interdisciplinaire a ouvert la voie à une compréhension élargie du signe, intégrant le contexte d'usage et l'interprète.

Oswald Ducrot, quant à lui, a opéré un tournant décisif en internalisant la pragmatique au cœur même de l'énonciation. À travers la Théorie de l'Argumentation dans la Langue, la polyphonie, l'argumentativité et les implicites deviennent des propriétés intrinsèques du langage, transformant profondément notre conception du sens : celui-ci n'est plus neutre, mais orienté, interactionnel et actionnel dès l'origine.

L'évolution de la pragmatique, des approches formalistes des années 1930-1940 à l'apport des philosophes du langage ordinaire, puis au clivage contemporain entre **pragmatique cognitive** (anglo-saxonne, vériconditionnelle et expérimentale) et **pragmatique intégrée** (française, argumentative et linguistique), témoigne de la vitalité et de la complexité de ce champ. Ces deux courants, bien que divergents dans leurs méthodes et leurs présupposés, enrichissent mutuellement notre compréhension des mécanismes de la communication humaine.

Aujourd'hui, dans un monde marqué par la multiplication des discours numériques, des interactions multiculturelles et des enjeux de manipulation informationnelle, la pragmatique apparaît plus que jamais indispensable. Elle nous rappelle que le langage ne se contente pas de décrire le monde : il le construit, l'oriente et le transforme à travers nos interactions. La tension féconde entre l'héritage de Morris et l'innovation de Ducrot continue ainsi d'alimenter les réflexions contemporaines sur le sens, l'argumentation et la dimension profondément sociale de la parole.

Exercices d'application

Exercice 1. Présentez en un paragraphe structuré la tripartition sémiotique proposée par Charles Morris. Précisez clairement le rôle de chaque dimension (syntaxique, sémantique et pragmatique) et montrez en quoi cette tripartition constitue une avancée par rapport à une approche purement formelle du langage.

Exercice 2. Rédigez un développement comparatif, en quelques lignes, entre l'approche pragmatique de **Charles Morris** et celle d'**Oswald Ducrot** en traitant les points suivants :

- Quels sont les points communs ?
- Quelles sont les différences majeures les séparant (statut de la pragmatique, rapport à la langue, orientation théorique) ?
- Quel est l'apport spécifique de chacune des deux approches ?

Exercice 3. Indiquez en une phrase quelle est, selon vous, la principale rupture introduite par O. Ducrot par rapport à Morris ?

Exercice 4. Expliquez pourquoi l'approche sémantique pure (vérconditionnelle) s'est révélée insuffisante. Appuyez votre réponse sur les critiques formulées par la philosophie du langage ordinaire (Wittgenstein, Austin, Grice) et montrez comment Morris et Ducrot répondent, chacun à leur manière, à ces limites.

Exercice 5. Analysez l'énoncé suivant selon les perspectives de Morris et de Ducrot :

« Certains pensent que c'est une bonne idée. »

- a. Que dirait une analyse **sémantique pure** de cet énoncé ?
- b. Quels éléments **pragmatiques** (selon Morris) interviennent dans son interprétation ?
- c. Quels phénomènes typiques de Ducrot peut-on repérer ici (polyphonie, argumentativité, présupposition, implication) ?
- d. Laquelle des deux approches vous semble la plus pertinente pour analyser cet énoncé ? Pourquoi ?

Exercice 6. Après avoir étudié l'évolution de la pragmatique à travers ses trois grandes étapes (pragmatique formaliste, apport des philosophes du langage ordinaire, pragmatique cognitive vs pragmatique intégrée), répondez à la question suivante :

Dans quelle mesure peut-on dire que la pragmatique est passée d'une discipline complémentaire et marginale à une dimension centrale et constitutive du sens linguistique ? Argumentez votre réponse en mobilisant les auteurs et concepts clés étudiés (Morris, Ducrot, Austin, Grice, Sperber & Wilson, Anscombe...).

Chapitre 3

La pragmatique philosophique et les actes de parole

Introduction

La théorie des actes de langage constitue l'une des contributions les plus importantes et les plus influentes de la philosophie du langage du XXe siècle. Née sous la plume de John Langshaw **Austin** et développée par son disciple **John Searle**, cette théorie a profondément renouvelé notre compréhension du fonctionnement du langage, en dépassant la conception traditionnelle selon laquelle celui-ci se réduit à la description du réel.

Jusque-là dominée par l'approche vériténienne (le langage comme ensemble d'énoncés vrais ou faux), la philosophie du langage a été bouleversée par Austin dans son ouvrage posthume *Quand dire c'est faire* (1962). En observant que de nombreux énoncés ne visent pas à décrire le monde mais à **agir sur lui**, Austin introduit la distinction fondamentale entre **énoncés constatifs** (qui peuvent être vrais ou faux) et **énoncés performatifs** (qui accomplissent une action par le simple fait d'être prononcés).

Cette réflexion initiale va s'élargir considérablement. Austin montre que tout acte de parole comporte en réalité trois dimensions simultanées : l'**acte locutoire** (dire quelque chose), l'**acte illocutoire** (ce que l'on fait en disant quelque chose) et l'**acte perlocutoire** (l'effet produit sur l'interlocuteur). La force illocutoire devient ainsi le cœur de l'analyse pragmatique du langage.

John Searle, quant à lui, systématise et approfondit cette théorie. Il développe le **principe d'exprimabilité**, distingue le marqueur de force illocutionnaire du contenu propositionnel, définit les **conditions de succès** des actes de langage, et propose une célèbre **taxinomie** des actes illocutoires (représentatifs, directifs, promissifs, expressifs et déclaratifs).

Ce travail explore ainsi, à travers les apports complémentaires d'Austin et de Searle, les mécanismes par lesquels le langage n'est pas seulement un outil de représentation du monde, mais bien un moyen d'action sociale, d'engagement et de transformation de la réalité. Il met en lumière la dimension pragmatique et intentionnelle de la communication humaine.

1. Les philosophe du langage et la théorie des actes de langage

La théorie des actes de langage est née dans la philosophie du langage de John Langshaw AUSTIN. Celui-ci a développé cette théorie, publiée en 1962 dans un ouvrage posthume ayant comme titre « *Quand dire c'est faire* », et elle a été ensuite reprise en 1969 par son ancien élève, John SEARLE, dans l'ouvrage « *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language* ».

Au commencement, le philosophe du langage, Austin, a remarqué que lorsque nous parlons, nous ne nous contentons pas de produire de simples énoncés conformes à une structure grammaticale et sémantique bien donnée, mais il va jusqu'à nous dire que lorsque nous parlons, nous faisons aussi des actions à travers nos énoncés. Et à partir de cette constatation, il tire la question centrale que posent les actes de langage en essayant d'y répondre : **Qu'est-ce que l'on fait lorsque l'on énonce ?**

Le postulat de cette théorie est qu'une des fonctions premières du langage est d'accomplir des actes, qui sont appelées actes de parole ou actes de langage. SEARLE pense qu'il est essentiel pour toute communication linguistique d'impliquer un acte linguistique comme nous pouvons le lire dans sa citation où il annonce : « *I think it is essential to any specimen of linguistic communication that it involves a linguistic act* » (SEARLE 1971 : 39).

Il est vrai que les conventions établies entre les interlocuteurs voire dans la société d'appartenance de ces interlocuteurs aident à situer ces derniers lorsqu'ils produisent des actes de parole. Par exemple, si une personne « A » salue une autre personne « B » en produisant l'énoncé « Salut ! », « B », à l'aide des connaissances qu'il possède du monde et celles qu'il détient des conventions sociales mises en œuvre, est orienté pour comprendre et déterminer qu'il s'agit de l'acte de langage de salutation. D'autre part, SEARLE avance une autre notion, que nous aurons l'occasion de développer un peu plus loin, que les actes de langage peuvent parfois aller au-delà des conventions sociales, et que dans la communication linguistique, la présence d'une intention communicative que le locuteur cherche à transmettre à son interlocuteur est également incluse.

A ce titre, il y a des actes déjà bien conçus et présents à l'intérieur même de la langue : des actes de langage déterminés par les intentions de communication du

locuteur. Il faut comprendre que les actes de langage tels que définis par les philosophes du langage s'écartent des questions qui concernent l'évaluation des énoncés en termes de la vériconditionnalité : ils ne sont ni vrais ni faux mais ils sont évalués en termes d'actes réussis ou d'actes ratés.

2. John Austin et la mise en cause du caractère d'illusion descriptive

En 1955, en mettant en cause un des fondements de la philosophie du langage, John Austin fonde inconsciemment une sous discipline de la linguistique. Cette mise en cause porte essentiellement sur ce point-ci : « le langage a principalement pour but de décrire la réalité ». Toutes les phrases, mis à part les phrases interrogatives, les phrases impératives et les phrases exclamatives, peuvent alors être évaluées comme vraies ou fausses. Elles sont vraies si la situation qu'elles décrivent s'est effectivement produite dans le monde ; elles sont fausses dans le cas contraire.

Ainsi, les phrases :

➤ **Il pleut abondamment en ce moment.**

Cette phrase est vraie si et seulement si dans le moment où parle le locuteur, la pluie tombe d'une manière abondante. Mais, cette phrase devient fausse si le moment dont parle le locuteur aucune goutte de pluie n'est tombée.

➤ **Il ferme sa boutique.**

En se basant sur le caractère d'illusion descriptive, cette phrase ne peut être évaluée qu'en termes de vérité ou de fausseté. Si la phrase dit quelque chose du monde qui s'est vraiment produite, l'énoncé est vrai, mais il est faux dans le cas inverse.

➤ **Vous êtes totalement ignorants.**

Considérons que le locuteur de cet énoncé est une enseignante qui s'adresse à ses élèves en difficulté d'apprentissage. Elle affirme, avec l'emploi du verbe d'état « être » conjugué au présent de l'indicatif, que ses élèves sont ignorants. Dans ce cas, nous avons affaire à un énoncé constatatif dans la mesure où l'enseignante se contente, en produisant cet énoncé, de décrire, selon elle, l'état du niveau de ses élèves. Cet énoncé peut être vrai si les élèves en question sont vraiment ignorants en ce qui concerne les connaissances des notions de base de leur cours ; comme il peut être faux

si ses élèves ne le sont pas. Cet énoncé est donc analysable en termes de véridicité (vrai ou faux).

Les trois exemples ci-dessus formant des phrases assertives et qui s'analysent en termes de véridicité c'est-à-dire en termes de vérité ou de fausseté, Austin va les appeler les « *énoncés constatifs* ».

En ce qui concerne ce cas, nous pouvons également mentionner, pour mieux expliquer les énoncés constatifs, d'autres exemples tels que :

- Cet enfant est sourd-muet.
- Elle est malade.
- Elle fête son anniversaire.
- Ce problème se résout facilement.
- Cet arbre est en fleurs.
- Ces garçons refusent de parler en public.
- Elle paraît stupide.
- Ils vont au cinéma.
- Il termine d'écrire sa biographie.
- Cet enfant ne marche pas encore.
- Il n'est pas déçu.

Énoncés constatifs

Tous ces énoncés cités ci-dessus sont constatifs eux aussi, et donc peuvent être analysés de la même manière que les énoncés précédents (ceux que nous venons d'analyser). A ce titre, nous pouvons établir un lien avec la théorie énonciativiste d'Antoine Culioli dans la mesure où les énoncés ci-dessus appartiennent au domaine de l'assertion. Premièrement, si on reprend l'énoncé « *Elle paraît stupide.* » ou l'exemple « *Cet enfant est sourd-muet.* », nous constatons que l'emploi des verbes d'état « être » et paraître » valident la relation prédicative et que l'emploi de la négation, dans les énoncés suivant : « Il n'est pas déçu. » et « Cet enfant ne marche pas encore », fait que la relation prédicative n'est pas valide. Aussi, il est question d'assertion simple dans tous ces exemples car il y a emploi du présent de l'indicatif.

3. Opposition Énoncés performatifs/ Énoncés constatifs

Dans le premier chapitre de son ouvrage (1976 : 1-11), Austin débute sa réflexion, comme il a été signalé en haut, en faisant remarquer que certains énoncés assertifs sont soumis à la question de la vérité dans la mesure où il est possible d'indiquer s'ils sont vrais ou faux dans la réalité. A ce titre, l'affirmation constitue ce qu'il appelle plus tard l'acte de langage des énoncés constatifs. Mais, ce philosophe du langage, Austin, constate que, d'un autre côté, bon nombre d'énoncés toujours assertifs ne peuvent être évalués en ces termes à savoir vrai/ faux, mais que malgré tout, ils peuvent être traités en termes d'actes de langage. Ainsi, il distingue les énoncés constatifs des énoncés performatifs en précisant les propriétés principales de ceux-ci (1976 : 5) :

- ils ne décrivent, ni ne constatent, ni ne font l'état de quoi que ce soit et ne sont ni vrais ni faux ;
- l'énonciation de cette catégorie d'énoncés fait partie de l'accomplissement d'une certaine action qui ne pourrait normalement pas être décrite seulement en tant que l'action de « dire » quelque chose.

Et pour mieux expliquer tout cela, voici deux séries d'exemples :

● Ces élèves stupides devraient être sanctionnés pour leur absentéisme. ● Tu dois te reposer. ● Tu ne peux pas t'asseoir ici. ● Il faudrait répondre à tous les critères demandés.	
➤ Je t'ordonne de te taire. ➤ Je te promets que je viendrai demain. ➤ Je t'interdis de fumer en classe. ➤ Je te demande de baisser le son de la télévision.	

Dans la première série d'exemples, on remarque que l'emploi des auxiliaires de modalité (pouvoir, devoir et falloir) fait que la relation prédicative n'est ni valide ni non valide. Il s'agit toujours d'énoncés constatifs, avec une prise en charge plus importante des énoncés par l'énonciateur. Celui-ci marque ses énoncés à travers les modaux qui expriment le degré de probabilité de validation de la relation prédicative. Avec l'emploi de **peux/ pouvoir au présent**, la validation de la relation prédicative est possible, et avec **devraient/ devoir au conditionnel**, elle est probable. Cependant, l'emploi de **dois/ devoir au présent** annonce l'obligation de la relation prédicative.

En linguistique énonciative, l'auxiliaire de modalité permet la modalité du deuxième ordre, appelée également modalité de l'événement : « *le plan modal est celui de la conformité à ce que l'énonciateur considère être comme susceptible de devenir un fait sous certaines conditions* » (Groussier, 1996 : 121). En somme, les énoncés constatifs relèvent ou se rapprochent du domaine de l'assertion.

Austin, en partant aussi d'une autre constatation simple, voit que de nombreuses phrases, qui ne sont ni des questions ni des injonctions ni des exclamations, ne décrivent pourtant en rien la réalité du monde et ne sont pas évaluables du point de vue de leur vérité ou de leur fausseté. En fait, loin d'être utilisées pour décrire le monde, elles le sont pour le modifier, car elles ne disent rien de l'état présent ou passé du monde, mais bien au contraire, elles cherchent à le modifier ou à le changer.

Ainsi les énoncés contenus dans la deuxième série d'exemples, comme il est indiqué un peu en haut, ne disent rien de l'état de la réalité, ils cherchent plutôt à agir sur cette réalité afin de produire un changement ou une modification :

Par exemple, dans la phrase « **Je t'ordonne de te taire** », le locuteur cherche à imposer le silence à son interlocuteur et probablement à passer d'un état bruyant à un état silencieux du monde et de ce fait, il agit sur le monde en voulant le changer d'un état à un autre état. Dans la phrase « **Je te promets que je viendrai demain** », le locuteur en énonçant cela, cherche à créer un engagement, une sorte de contrat moral entre lui-même et son interlocuteur.

De cette constatation, Austin tire une conclusion qui annonce que parmi les phrases assertives, certaines, comme « **Le chat est sur le paillason** » ou « **Il pleut** », décrivent le monde et peuvent être évaluées quant à leur vérité ou à leur fausseté. D'autres, comme « **Je t'ordonne de te taire** » ou « **Je t'interdis de fumer** », ou

encore « **Je te demande de fermer la fenêtre** » ne décrivent pas le monde et ne sont pas susceptibles d'une évaluation en termes de vérité ou de fausseté. Et suite à cette constatation, Austin nomme les premières « les constatifs » et les deuxièmes « les performatifs ».

Les performatifs, selon le constat de ce philosophe du langage, ont des particularités qui se résument en ces points ci-dessous :

- Ils sont à la première personne de l'indicatif présent ;
- Ils contiennent un verbe performatif dont le sens correspond précisément au fait d'exécuter un acte ;
- Ils sont à évaluer en termes de bonheur (réussite) ou d'échec.

En voici quelques exemples qui mettent l'accent sur les particularités des énoncés performatifs dont a parlé Austin :

- **Je te demande** d'aller de te laver les dents.
- **Je vous promets** d'arrêter de fumer.
- **Je t'ordonne** de sortir de la salle.
- **Je t'invite** à venir à mon anniversaire.
- **Je vous jure** que je serai présent à ta soutenance.
- **Je te concède** qu'Ali est très capable.

Toutes ces phrases n'ont pas exprimé une chose de vrai ou de faux, mais elles énoncent l'exécution d'un acte, et cet acte peut être couronné de succès ou d'échec.

4. La théorie de la performativité de l'énoncé selon Austin

A propos de la théorie de la performativité, nous évoquons un exemple illustratif qui explique bien cela. Prenons l'exemple du locuteur qui, lorsqu'il veut saluer son interlocuteur, produit l'énoncé suivant : « **Bonjour!** ». L'énoncé produit n'est ni vrai ni faux, et nous pouvons dire qu'en énonçant ce dernier, le locuteur ne se contente pas seulement de dire, mais il accomplit aussi une action, qui est celle de saluer. L'acte de langage effectué par cet énoncé performatif est celui de saluer son ou ses interlocuteur (s). Austin a développé un modèle qui se contenterait de décrire la performativité de tout énoncé.

Le philosophe Austin a proposé un test, « le test hereby (hereby test en anglais) ». Nous le trouvons sous différents noms dans la littérature mais, finalement, le test reste le même et le terme « hereby » est employé à chaque fois : Horn parle de « Performative formula » (2007 : 57) et Yule de « Illocutionary Force Indicating Device » (1996 : 49-50). Ce test présuppose que, dans chaque énoncé performatif, l'énonciateur, en plus de dire son énoncé (en tant qu'action d'énoncer un énoncé), fait également une action. Cela veut dire que l'énonciateur accomplit une action que l'on substituerait au verbe faire selon l'énoncé qu'il produit. Austin précise que sans l'adverbe hereby qui veut dire « par la présente ou par l'énoncé qui suit », le test devient moins pertinent (Horn 2007 : 58). Imaginons un énoncé performatif, quel qu'il soit. Le test consiste en une formule qui s'ajoute au début de l'énoncé : La formule en anglais est :

« I + hereby + performative active present verb + utterance ».

La même formule en français est :

Je + « par l'énoncé qui suit » + verbe (de processus) performatif conjugué au présent + énoncé.

Appliquons ce test aux énoncés suivants pour voir ce que cela donne :

Exemple 1

A1. Que faites-vous ici ? En disant ceci, **l'énonciateur** interroge **son interlocuteur** en souhaitant qu'il lui fournisse une réponse. Voici le résultat obtenu si on applique « le test hereby » :

A2. Je vous demande, par la présente, ce que vous faites là.

Exemple 2

B1. Je vous frapperai très fort sur les doigts si vous recommencez.

B2. Je vous préviens par la présente que je vous frapperai très fort sur les doigts si vous recommencez.

Exemple 3

C1. Ce sera la sanction pour vous.

C2. Je vous avertis par l'énoncé qui suit que ce sera la sanction pour vous.

Exemple 4

D₁. Arrête de parler.

D₂. Je t'ordonne par la présente d'arrêter de parler.

Le test qui précède vaut pour les énoncés dont le caractère performatif n'apparaît pas explicitement dans la forme. Austin parle alors d'**énoncés performatifs primaires** ou d'**énoncés performatifs implicites** (1969 : 69). Il arrive parfois que la performativité des énoncés soit explicite. Austin nomme ces énoncés les performatifs explicites.

Dans chaque énoncé cité ci-dessus, le locuteur officialise l'action accomplie dans la forme. En plus de dire son énoncé, il effectue l'action de faire quelque chose. Nous venons d'explorer la performativité qui caractérise chaque acte de langage. Nous pouvons établir une corrélation entre la performativité d'un acte de langage et ce qu'Austin appelle la force illocutoire d'un acte de langage. Ceci nous amène à la suite de la réflexion d'Austin, la tripartition des actes de langage entre actes locutoires, illocutoires et perlocutoires.

5. Les trois types d'actes de langage dans la théorie d'Austin

En ce qui concerne la théorie d'Austin sur la distinction entre les énoncés constatifs et les énoncés performatifs, sa vision des choses va évoluer et se radicaliser puis qu'il a remarqué que l'opposition constatifs/ performatifs n'est pas aussi simple qu'il le pensait au début de ses recherches. Il a constaté que certaines phrases performatives qui s'évaluent en termes de succès ou d'échec, par exemple, « **Vas te laver les dents** », ou « **Ne te gare pas devant la porte des voisins** », ne sont pas à la première personne de l'indicatif présent et ne comportent pas de verbe performatif comme il a été signalé avant.

Reprenons la phrase « **Vas te laver les dents** ». Ici, il s'agit, par exemple, du père qui demande à son fils d'aller se laver les dents. De même la phrase « **La séance est levée** » prononcée par exemple par le procureur lors d'un procès-verbal, exprime que le procureur déclare que la séance est terminée et que les membres de l'assemblée ainsi que les gens se trouvant dans la salle d'audience, doivent se séparer ou libérer la salle. Les deux phrases qu'Austin appelle des performatifs implicites, ont pour objectif de faire agir l'interlocuteur afin qu'il y ait un changement dans le monde. Cette

constatation Amène Austin à faire une nouvelle distinction où il admet que toute phrase complète en usage correspond à l'accomplissement d'au moins un acte de langage.

Le pionnier de la théorie des actes de langage, Austin, décompose donc un acte de langage en trois actes simultanés : l'acte *locutoire*, l'acte *illocutoire* et l'acte *perlocutoire*. Nous développerons tout de suite cette tripartition et la mettrons en application dans l'analyse de quelques exemples.

Les trois niveaux d'un acte de langage sont mentionnés comme suivant :

5.1. Acte locutionnaire

L'acte locutionnaire ou l'acte locutoire, c'est celui que l'on accomplit par le simple fait de dire quelque chose. A l'intérieur même de l'acte locutoire ou locutionnaire, Austin distingue trois actes immanents à celui-ci. Il cite d'abord **l'acte phonétique** qui consiste en la production d'une suite de sons pour émettre un énoncé ; il passe par la suite à **l'acte phatique**, qui porte sur la suite des mots appartenant à un certain lexique et à une certaine grammaire ; et enfin **l'acte rhétique** qui veille au sens et à la référence déterminant la signification de l'énoncé produit tout en écartant le contexte dans lequel est formulé l'énoncé. En somme, l'acte locutionnaire consiste en la production d'un énoncé linguistiquement acceptable, autrement dit la production de l'énoncé doit être conforme aux règles morphosyntaxiques et doit respecter l'acceptabilité sémantique. En ce sens, l'acte locutionnaire, proprement dit, n'est que la phrase dont parle la linguistique générale de F. de Saussure. Notons à ce propos que si un locuteur d'une langue « A » par exemple s'adresse à un autre locuteur qui ne parle que sa langue, sa propre langue à lui, supposons qu'il s'agit de la langue « B », et donc ne connaît rien en la langue « A », alors l'acte locutionnaire sera un échec total.

Du moment que notre réflexion est orientée vers le champ de la pragmatique, l'élément qui nous importe le plus dans ce cours est le caractère direct ou indirect des actes de langage. En effet, dans une langue quelle qu'elle soit, nous recensons quatre types de phrases syntaxiquement déterminées : il y a la déclarative, l'impérative, l'interrogative et l'exclamative. Chacune de ces phrases est dotée d'une force illocutionnaire typique qui lui est attribuée. Ceci dit qu'il est associé aux phrases déclaratives la force illocutionnaire de l'assertion, aux phrases impératives celle de l'ordre, aux phrases interrogatives celle de la question et aux phrases exclamatives

celle de l'exclamation. Si les locuteurs utilisent, dans leurs énoncés produits, l'une des corrélations mentionnées un peu plus haut, cela donne alors des actes de langage directs, et si ce n'est pas le cas, les actes de langage seront indirects. Retenons ici que dans la majorité des cas de la production des énoncés pour les communiquer à des interlocuteurs, les locuteurs optent pour des énoncés qui sont des actes de langage indirects (le discours n'est pas toujours transparent et explicite).

C'est pour cette raison qu'il ne faut pas seulement tenir compte de la syntaxe pour pouvoir accéder à la force illocutionnaire des énoncés (il est rare que la syntaxe puisse seule déterminer l'acte de langage des énoncés produits. Néanmoins, nous ne pouvons pas passer outre ce raisonnement pour commencer cette analyse tripartite. Dans tout texte, on peut constater que l'ensemble des phrases le composant peuvent être déclaratives, exclamatives, impératives et interrogatives, car c'est le signe de ponctuation terminant chacune des phrases qui nous permet de les catégoriser. Par exemple celles qui se terminent par un point peuvent être comptées comme déclaratives, celles qui se terminent par un point d'exclamation sont considérées comme exclamatives, celles qui s'achèvent par un point d'interrogation sont classées comme interrogatives et celles qui commencent par un verbe et finissant par un point d'exclamation sont classées comme ordre.

Citons à ce propos que l'exemple, « **Maintenant !** » et l'exemple « **La voiture bleue est accidentée !** » comptent tous les deux comme des phrases exclamatives parce qu'ils finissent par un point d'exclamation. Les deux exemples suivants « **Les cours et les travaux dirigés.** » et « **Les notes s'affichent sur Progress.** » sont tous les deux comptés comme des phrases déclaratives car ils sont achevés par des points.

Afin d'illustrer la force illocutionnaire qui se rapporte aux phrases exclamatives, prenons par exemple la phrase « **Quel tas de paroles sans valeur !** » qui témoigne du mépris du locuteur face à son interlocuteur dissipés. Notons, également, ces autres exemples « **Ce n'est pas un cerveau que vous avez, c'est une passoire !** », « **Ce n'est pas compliqué à comprendre pourtant !** », « **Je ne sais plus quoi faire de vous !** », « **Vous êtes quantité négligeables !** ». Ces exemples exclamatifs ont une portée de mépris qui est exprimé à travers l'emploi d'un certain lexique ayant pour effet de réifier les élèves de l'enseignante. Si l'on s'en tient au caractère direct que donnent les phrases exclamatives et leur force illocutionnaire d'exclamation, nous avons affaire à

une locutrice, constamment outrée par le comportement de ses élèves qui produit des phrases exclamatives pour les humilier et les dévaloriser, car ils ne sont, pour elle, effectivement pas capables d'apprendre.

A titre d'exemple, l'exclamation « **Comme c'est complètement dégoûtant !** » indique syntaxiquement et donc explicitement le haut degré de dégoût du locuteur face à son interlocuteur. En somme, ces exemples montrent que c'est parfois la syntaxe qui détermine directement l'attitude de l'énonciateur face à son propre énoncé. En effet, le contenu propositionnel et la structure syntaxique peuvent indiquer directement la force illocutionnaire d'un énoncé. Cependant, comme nous l'avons dit précédemment, nous ne pouvons pas nous contenter exclusivement des emplois typiques des phrases, déterminés syntaxiquement, pour soulever la force illocutionnaire d'un énoncé. La plupart du temps, les locuteurs sont indirects (par exemple, si un locuteur rentre dans une pièce dans laquelle la fenêtre est ouverte et dit « **Il fait froid ici** » à son interlocuteur, il ne se contente pas seulement de faire état de la température de la pièce, mais peut demander indirectement à son interlocuteur de fermer la fenêtre).

5.2. Acte illocutionnaire

L'acte illocutionnaire ou l'acte illocutoire. C'est l'acte que l'on accomplit en disant quelque chose. Il se définit par ce que l'on fait en parlant, il réside dans la force communicationnelle véhiculée par un énoncé. Il s'agit donc de l'acte accompli dans un acte de langage. En ce sens, les actes illocutoires peuvent être assimilés à la performativité même d'un énoncé, comme nous l'avons déjà vu plus haut.

Ils peuvent en effet être accomplis grâce à tous les verbes d'action contenus dans le langage. Austin répertorie environ un millier de verbes en anglais qui expriment une illocution. Selon Searle, « *la production formelle soumise à certaines conditions est l'acte locutoire, tandis que l'acte illocutoire est l'unité minimale de la communication linguistique* » (1971 : 39).

En français par exemple, nous pouvons citer quelques uns de ces verbes d'action dont : avouer, féliciter, condamner, argumenter, promettre, certifier, conclure, décrire, blâmer, insulter, juger, menacer, ordonner, prier, pardonner, inviter, répondre, s'excuser, remercier, saluer, prêter, léguer, avertir, commander, soutenir... En employant l'un de ces verbes dans l'énoncé, l'énonciation en question n'engage

aucune conséquence physique ou matérielle, mais il s'agit seulement des conventions extralinguistiques régissant la production des énoncés.

Selon le philosophe du langage J. L. Austin, ces énonciations non seulement disent quelque chose (acte locutoire) mais, en même temps, accomplissent un acte, réalisent une action (acte illocutoire) qui, comme les actes non linguistiques, modifient une situation en faisant reconnaître au co-énonciateur une intention pragmatique. Dans certaines conditions d'énonciation, c'est le fait même de dire qui représente le fait de réaliser une action. Quand il est dit par exemple : « **J'ouvre la séance** », ou « **Je le jure** » ; on parle alors d'actes de parole performatif ou d'acte illocutionnaire. L'énonciation de « **Je promets** » non seulement désigne le fait que le locuteur s'engage par une promesse, mais constitue l'acte même de faire cet engagement. L'énonciation de « **Je te félicite** » ne désigne pas une action différente à cette énonciation. En fait, le locuteur se contente de dire « Je te félicite » pour féliciter.

L'acte de parole devient indirect ou dérivé lorsqu'il est accompli non plus directement, mais en faisant bien référence à un autre acte. Par exemple l'acte de langage « **Je t'insulte** » n'est pas illocutionnaire, car il fait bien référence à l'acte d'insulter, il ne saurait à lui seule constituer l'exécution de cet acte : C'est ainsi que l'énoncé « **il y a une mouche dans ce café.** » constitue littéralement une assertion, mais peut être déchiffré comme un reproche, et/ou une requête implicite. Et dans l'exemple « **Vas te laver les dents** », le père n'a pas dit quelque chose de vrai ou de faux, mais bien au contraire, il a donné un ordre à son fils.

Il faut aussi rappeler ici ce que nous avons signalé plus haut que même l'acte locutoire peut dans plusieurs cas avoir une dimension ou une force illocutoire, c'est-à-dire des fois l'acte locutoire peut accomplir une action telle que : une requête, une menace, une promesse, un remerciement, un engagement, une assertion... Ainsi, lorsqu'un locuteur dit « **Il pleut** », non seulement il donne une information (acte locutoire), mais il affirme que ce qu'il dit est vrai (force illocutoire d'assertion).

Dans la vie courante, les actes de parole indirects sont relativement fréquents et constituent un mode habituel de l'implicite du discours.

5.3. Acte perlocutionnaire

L'acte perlocutoire est celui que l'on accomplit par le fait de dire quelque chose. Les actes perlocutoires désignent l'effet que produit l'énoncé sur l'interlocuteur. Dans

tout texte ou énoncé, les actes perlocutoires peuvent être facilement accessibles si nous pouvons déterminer quels pourraient être les conséquences des actes illocutoires sur l'allocutaire à partir des comportements adoptés par ce dernier.

Supposons par exemple qu'il s'agit d'une enseignante qui s'adresse à ses élèves avec une attitude autoritaire pour leur annoncer que « **La discipline fait partie de votre évaluation.** », ou « **Les retards ne sont pas tolérés.** » ou encore « **Les absences répétées entraînent l'exclusion.** » et peut-être « **Je veux voir sur vous des tenues vestimentaires descentes.** ». Ce comportement linguistique autoritaire de l'enseignante fait que de ses actes de langage exprimant soit des menaces ou des avertissements ou des mises en garde, peut susciter la peur sur le groupe de classe. Et si effectivement, les élèves réagissent face à leur enseignante avec une certaine peur, l'acte illocutoire a réussi à atteindre son but (il y a un résultat). L'enseignante, qui a pour but d'apprendre à ses élèves un mode de vie scolaire discipliné sur tous les plans, tels que les plans vestimentaire, comportemental, linguistique, règlementaire, idéologique..., se doit également de le faire le plus vite possible et de manière brutale. Elle doit donc recourir à des moyens violents et radicaux afin de marquer les esprits de ses apprenants.

Il faut préciser aussi que dans la mesure où les actes perlocutoires ne sont pas accessibles par les co-énonciateurs directement, nous ne saurons pas si ces actes de langage aboutiront à des succès ou à des échecs. En somme, la théorie des actes de langage atteint ici une limite, car seules les réactions des interlocuteurs pourront apporter des réponses en ce qui concerne les résultats des actes de langage du locuteur ou de la locutrice. En effet, dans cette théorie, le langage se traite dans son aspect socio-historique, ce qui a pour conséquence d'aller chercher des éléments en dehors de l'énoncé ou en dehors du texte pour rendre compte des effets perlocutoires.

Supposons maintenant qu'un élève qui fait partie du groupe de la classe en question, manifeste son désagrément vis-à-vis des propos de son enseignante et voit que dans sa manière de parler, il y a une torture psychologique, une pression dévalorisante et dit par exemple en visant son enseignante « On est en 2026 ! ». L'enseignante, tout de suite, va comprendre qu'il s'agit d'un acte illocutoire annonçant que l'enfant résiste à l'enseignante qui, à ses yeux, lui inflige de mauvais traitements. Cette rébellion de l'élève constitue un effet perlocutoire aux propos de l'enseignante.

Néanmoins, si le reste des élèves, par exemple, se montrent soumis, obéissants à l'autorité de leur enseignante, l'acte illocutoire parvient à faire effet perlocutoire : les élèves cessent de s'absenter, s'habillent comme il est demandé, se lavent continuellement, apprennent avec motivation, obéissent aux règlements de leur établissement, se conforment aux valeurs nationales et religieuses. En un mot, l'enseignante obtient la docilité totale de ses élèves : c'est ce qu'elle attend d'eux.

Afin d'accéder au succès des actes de langage, des moyens linguistiques voire comportementaux sont nécessaires. Revenons à notre exemple ci-dessus. Si l'enseignante procède à la punition de l'élève qui refuse d'obéir à ses instructions devant tous ses camarades de classe, et lui inflige une sanction tyrannique, c'est justement qu'elle le prend comme exemple pour interdire aux élèves d'être arrogants et que ce comportement autoritaire est nécessaire, selon elle, pour parvenir à ses fins .

Analysons encore cet autre exemple dans lequel le père ordonne à son fils d'aller se brosser les dents et qui se voit répondre : « **Je n'ai pas sommeil** ». Nous comprenons que le père accomplit un acte locutionnaire (le fait de construire la phrase), un acte illocutionnaire (le fait de donner un ordre à son fils) mais l'acte perlocutoire n'a pas été atteint parce que cet ordre a échoué (il n'a pas été couronné de succès). Mais, dans la réponse du fils « **Je n'ai pas sommeil** », il y a l'accomplissement des trois actes de langage à savoir l'acte locutionnaire (la production de la phrase), l'acte illocutionnaire (le refus d'aller se brosser les dents) et aussi l'acte perlocutionnaire (le fait qu'il convainc son père).

Il est bien claire à travers ces quelques exemples que l'intention de communication du locuteur ainsi que les efforts qu'il fournit pour que son interlocuteur puisse capter cette intention occupent une place cruciale dans la théorie. Les travaux d'Austin ont suscité de nombreuses recherches ultérieures dans le domaine des actes de langage.

6. John Searle et le principe d'exprimabilité

Pour Searle, une théorie du langage est indissociable d'une théorie de l'action. En effet, chaque phrase produite n'est qu'une action qui vise le changement du monde : soit le locuteur s'attribue un engagement, soit il appelle l'interlocuteur à agir. Il s'attache donc essentiellement aux actes illocutoires. Il a évoqué le principe

d'exprimabilité en disant que l'intention de communication d'un locuteur est le fait de vouloir communiquer, par un moyen conventionnel, à son interlocuteur sa visée communicative, et c'est cette intention qui, une fois reconnue par l'interlocuteur, nous permet de savoir que l'acte de langage est réussi, et au contraire si l'interlocuteur ne parvient pas à reconnaître cette intention que véhicule l'énoncé, l'acte de langage s'avère être un échec. Si, par exemple, le locuteur énonce qu'il pleut, l'interlocuteur peut interpréter cet acte de parole, non comme une assertion, mais comme une invitation à ouvrir son parapluie.

La contribution principale de Searle porte sur la théorie de l'examen des conditions de réussite d'un acte de langage et la proposition d'une taxinomie de ces actes de langage.

6.1. Marqueur de la force illocutionnaire/ Marqueur de contenu propositionnel

La contribution de Searle consiste d'abord à distinguer, dans une phrase, ce qui relève de « *l'acte illocutionnaire* » et qu'il appelle « *le marqueur de la force illocutionnaire* » et ce qui relève du « *contenu propositionnel de l'acte* » et qu'il appelle « *le marqueur de contenu propositionnel* ». Ainsi, pour bien illustrer cela, prenons la phrase suivante « **Je te promets que je viendrai demain** ». La partie « **Je te promets** » représente le marqueur de la force illocutionnaire et la partie « **je viendrai demain** » n'est que le marqueur de contenu propositionnel.

Le locuteur qui prononce cette phrase a une première intention, celle de promettre de venir le lendemain, et il satisfait cette intention grâce à des règles linguistiques conventionnelles qui fixent la signification de la phrase prononcée. Ainsi le locuteur a une double intentions : celle de promettre de venir le lendemain et celle de faire reconnaître cette intention à son interlocuteur par la production de la phrase selon des règles conventionnelles qui gouvernent l'interprétation de cette phrase dans la langue commune.

Cette distinction à savoir force illocutionnaire et contenu propositionnel, n'est observable syntaxiquement que lorsqu'il s'agit des performatifs explicites, c'est-à-dire les phrases contenant les verbes d'action. Dans le cas contraire, le marqueur de la force illocutionnaire est la forme syntaxique même de la phrase. En voici un exemple illustratif :

- ❖ Je viendrai demain = Je te promets que je viendrai demain. Une promesse
- ❖ Je viendrai demain = Je te préviens que je viendrai demain. Une menace
- ❖ Je viendrai demain = Je t'informe que je viendrai demain. Une assertion
- ❖ Je viendrai demain = Je suppose que je viendrai demain. Une hypothèse

- ❖ Ferme la fenêtre = Je t'ordonne de fermer la fenêtre. Il s'agit d'un ordre.
- ❖ Ferme la fenêtre = Je te demande de fermer la fenêtre. Il s'agit d'une requête.
- ❖ Ferme la fenêtre = Je te conseille de fermer la fenêtre. Il s'agit d'une suggestion.

- ❖ Vas-y donc = Je t'encourage d'y aller. Il s'agit d'un encouragement.
- ❖ Vas-y donc = Je t'interdis d'y aller. Il s'agit d'une interdiction.
- ❖ Vas-y donc = je t'avertis de ne pas y aller. Il s'agit d'un avertissement.
- ❖ Vas-y donc = Je te demande de te hâter. Il s'agit de l'impatience ou du déplaisir.

A vous d'analyser les exemples ci-dessous.

- ❖ Reste à la maison.
- ❖ Essaie encore une autre fois.
- ❖ Répète ce que tu as dit.

La distinction entre acte propositionnel et acte illocutionnaire permet par exemple de rendre compte de certains phénomènes de négation comme la **négation propositionnelle** et la **négation illocutionnaire** qui ne nient pas le même fait dans l'énoncé. Voici un exemple sur les deux types de négation :

Dans la phrase « **Je te promets que je ne viendrai pas demain.** », la négation est placée dans le marqueur de contenu propositionnel, donc il s'agit de la négation propositionnelle. Mais dans la phrase « **Je ne te promets pas** que je viendrai demain. », la négation est posée dans le marqueur de la force illocutoire et donc il s'agit de la négation illocutionnaire.

Searle nous fait aussi savoir, dans ses travaux, que plusieurs phrases posant le même acte propositionnel, peuvent mettre en jeu des actes illocutionnaires différents comme le montre l'exemple ci-après :

« Le candidat a répondu à toutes les questions ». A ce contenu propositionnel, ou à cet acte propositionnel, on peut lui attribuer plusieurs actes illocutionnaires, l'un diffère de l'autre. Et on obtient par exemple :

- Je confirme que le candidat a répondu à toutes les questions.
- Je demande si le candidat a répondu à toutes les questions.
- J'espère que le candidat a répondu à toutes les questions.
- J'insiste que le candidat a répondu à toutes les questions.
- Je pense que le candidat a répondu à toutes les questions.
- J'admets que le candidat a répondu à toutes les questions.
- Je valide que le candidat a répondu à toutes les questions.



Inversement, il (Searle) nous fait voir qu'un même acte illocutionnaire peut naturellement s'appliquer à des contenus propositionnels différents. Ceci paraît bien clair dans ce qui suit :

- **Je te promets** que je viendrai demain.
- **Je te promets** que je t'inviterai à mon anniversaire.
- **Je te promets** que je te dirai la vérité.
- **Je te promets** que je prendrai soin de toi.
- **Je te promets** que je t'impliquerai dans ce projet.
- **Je te promets** que je ne te mens pas.
- **Je te promets** que je te remplacerai dans les surveillances.



6.2. Les conditions de succès ou d'échec d'un acte illocutionnaire

En ce qui concerne les conditions de succès ou d'échec d'un acte illocutionnaire, Searle distingue six règles que nous citons ci-dessous :

- a. Les règles préparatoires. Elles portent sur la situation de communication. Les interlocuteurs parlent la même langue et ils parlent sérieusement.

- b. La règle de contenu propositionnel. Le locuteur s'attribue à lui-même ou à un interlocuteur l'accomplissement d'un acte futur ou immédiat.
- c. Les règles préliminaires. Elles portent sur des croyances d'arrière-plan où le locuteur d'un ordre souhaite voir l'accomplissement de cet acte.
- d. La règle de sincérité. Cette règle porte sur l'état mental du locuteur où pour l'affirmation ou la promesse, il doit être sincère.
- e. La règle essentielle qui spécifie le type d'obligation contractée par l'un ou l'autre des deux interlocuteurs, car la promesse ou l'assertion implique l'engagement du locuteur quant à ses intentions ou à ses croyances.
- f. Les règles d'intention et de convention. Ces règles décrivent les intentions du locuteur et la manière dont il les mets en application grâce à des conventions linguistiques.

Cette description lui a permis non seulement de donner une nouvelle classification des actes de langage, mais aussi de servir de base à une logique des actes illocutionnaires.

6.3. Searle et la Taxinomie des actes de langage

Pour la Taxinomie des actes de langage, selon Searle, afin de décrire ce que fait un énonciateur en disant quelque chose, il procède à une classification de verbes susceptibles, selon lui, de revêtir une valeur illocutionnaire. Il distingue entre les verbes illocutionnaires qui appartiennent à des langues particulières et les actes illocutionnaires qui transcendent les différences entre les langues particulières. Et c'est en fonction de ces actes illocutionnaires qu'il convient d'élaborer la liste suivante :

- ❖ **Les phrases représentatives.** Ils sont aussi appelés les énoncés assertifs permettant de donner une représentation de la réalité. Ce sont les phrases dans lesquelles le locuteur s'engage sur la vérité du contenu exprimé dans laquelle il décrit un état de choses. Il dit et asserte la vérité de ce qui est dit en disant par exemple :

« J'affirme que le cerisier est en fleurs. »

« Le cerisier est en fleurs. »

« Les enfants rentrent chez-eux. »

« Je vous dis que la pluie tombe. »

- ❖ **Les phrases directives.** Dans ce type de phrases, le locuteur cherche à faire faire quelque chose par son interlocuteur. Autrement dit, par la fonction principale des énoncés directifs est de permettre au locuteur d'inciter l'allocataire à faire une action dans le monde. En voici quelques exemples :
 - « Je t'ordonne de te taire. »
 - « Tais-toi ! »
 - « Je te demande de rentrer dans l'immédiat. »
 - « Arrête de mentir. »

- ❖ **Les phrases promissives.** Dans ce cas de phrase, le locuteur s'oblige lui-même à accomplir un acte ou à adopter une conduite ou un comportement par le fait de dire. Les exemples suivant mettent en lumière l'engagement du locuteur à accomplir une action exprimant soit un engagement, soit une promesse, soit une offre :
 - « Je te promets que je viendrai demain. »
 - « Je viendrai demain. »
 - « Je vous jure que je serai présente à ta soutenance. »
 - « Je te garantis que je t'offrirai un tour en voiture. »
 - « J'exposerai ton problème au directeur. »

- ❖ **Les phrases expressives.** Là, dans ce cas, le but du locuteur est d'exprimer ou de manifester son état psychologique par rapport au contenu prononcé. Ceci est bien expliqué dans les énoncés qui suivent montrant que lors de l'accomplissement d'un acte de langage expressif, le locuteur fait part d'un état mental :
 - « Je te félicite pour ton courage. »
 - « Je déplore l'absence des élèves. »
 - « Je maudis la pauvreté qui règne sur le monde. »
 - « Je proteste contre cette ségrégation raciale. »

- ❖ **Les phrases déclaratives.** Enfin dans ce dernier type de phrases, il s'agit des phrases qui s'expriment en se référant à une institution extralinguistique lors des baptêmes, mariages, ouverture solennelle d'une séance ... telle que le montrent les exemples suivants qui permettent au locuteur d'instaurer une

réalité à travers la proposition qu'il énonce tout en impliquant une institution extralinguistique :

« Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

« Je déclare la séance ouverte. » ou « La séance est ouverte. »

Remarque

Il faut prendre garde aux confusions et donc à ne pas confondre les deux phrases suivantes :

« **Je te promets de venir vous voir demain.** » et « **Il m'a promis de venir me voir demain.** ». La première représente un acte performatif à force illocutoire promissive ; tandis que la deuxième est une assertion.

Searle, pour son analyse concernant sa taxinomie, utilise ce qu'il appelle la « direction d'ajustement » comme élément déterminant. Pour lui, soit les mots correspondent avec la réalité du monde extralinguistique, dans ce cas, la direction d'ajustement va des mots au monde, comme dans les assertives par exemple ; soit le monde doit correspondre aux mots, alors la direction d'ajustement sera du monde vers les mots, comme dans les phrase promissives ou les phrases directives. En effet la direction d'ajustement peut nous fournir quelques éléments lors de l'analyse surtout des textes considéré comme macro acte de langage.

Partons du principe que chaque locuteur est un sujet intentionnel qui produit des phrases assertives afin de présenter soit ses principes, soit ses convictions, soit sa vision des choses, en un mot présenter le monde que doit respecter son interlocuteur. Dans ce cas, les phrases produites correspondent à ce monde vu par le locuteur qui veut implanter ses repères et non pas le monde en tant que « ici » et « maintenant »..

La majorité des énoncés assertifs expriment une vision du monde qui est donc celle du locuteur, et les interlocuteurs doivent s'intégrer dans ce monde représenté et l'assimiler. Exemple illustratif : « **Les Algériens du nord vivent à la française** ». La direction d'ajustement ici est orientée des mots vers le monde. Les actes illocutoires déclaratifs sont encore plus pertinents par leur direction d'ajustement. Il s'agit surtout de ceux qui, commencent par « Vous allez... ». Ces procès exprimés vont devoir se produire car ces déclaratives ont une valeur directive.

Bon nombre parmi les énoncés directifs sont des ordres comme ils peuvent être des conseils, des suggestions, des invitations à faire quelque chose... D'après la taxonomie de Searle, nous citons quelques exemples montrant que l'attitude illocutionnaire directive qu'adopte le locuteur est le signe d'une autorité incontestable.

Observons les deux exemple suivants :

« Je vois que cela va être plus difficile que je ne l'avais pensé. »

« Vous êtes tous totalement ignorants ».

Le premier énoncé expressif (qui peut être vu comme assertif) est une plainte, qui est confirmée par le second énoncé insultant. Une attitude dédaigneuse se dégage du locuteur. Le second énoncé vient renforcer et justifier le premier. Le locuteur se plaint à travers l'observation qu'il fait de ses interlocuteurs distraits et inattentifs.

Cet énoncé qui dit :

« Ces émigrés stupides devraient être laissés dans leurs réserves.»

Cet énoncé expressif témoigne d'une attitude relative au déni qu'a l'autochtone, l'habitant originaire d'un pays où il vit, face aux gens qui émigrent vers son pays. Ce locuteur témoigne, par son énoncé, d'une certaine dénégation, à savoir, il refuse l'existence des émigrés dans son pays, il est dégoûté par leur présence.

L'exemple ci-après :

« Votre présence ici est, pour vous, un pas hors de la sauvagerie. »

Cet énoncé est assertif car la proposition exprimée décrit la réalité représentée dans l'imaginaire du locuteur.

L'énoncé suivant :

« Je vais te frapper fort sur le bout des doigts si tu recommences ta bêtise. »

Il s'agit d'un acte de langage promissif à travers lequel le locuteur s'engage à accomplir une action future. Cet énoncé a une valeur d'avertissement basé sur la menace par rapport à d'éventuelles conséquences en cas de récidive. Si le contenu propositionnel se produit dans la réalité, alors se produira également la force illocutoire (la sanction).

L'énoncé ci-dessous :

« Chacun d'entre vous, chacune d'entre vous doit remettre demain à 10 heures le travail demandé. »

Cet énoncé directif suit la direction d'ajustement des mots vers le monde. Effectivement, la proposition énoncée se vérifiera dans la réalité le lendemain suivant l'énonciation. Le locuteur (l'enseignant dans ce cas) est indirect en employant le verbe de modalité « devoir » renforçant l'ordre. Il s'agit d'un acte de langage directif. L'institution scolaire confère à l'enseignante une position de pouvoir sur ses élèves. Cela est exprimé à travers l'emploi d'actes directifs. C'est par imposition que l'enseignante détermine la construction identitaire de ses élèves qu'elle construit par le discours bien sûr de domination.

« Je ne veux plus que tu parles en arabe pendant le cours de français. »

« Je ne veux pas que cela se reproduise. »

Ces énoncés sont des énoncés directifs exprimant la privation des élèves de s'exprimer en arabe lors du cours de français sinon des mesures de sanction seront infligées à ceux qui refusent de s'abstenir.

Conclusion

La théorie des actes de langage, initiée par John Langshaw Austin et développée par John Searle, a profondément renouvelé la philosophie du langage et la pragmatique linguistique. En remettant en cause l'illusion descriptive qui réduisait le langage à une simple représentation du réel, Austin a montré que dire, c'est aussi faire. La distinction entre énoncés constatifs et performatifs, puis la tripartition des actes de langage (locutoire, illocutoire et perlocutoire), a permis de comprendre que tout énoncé porte une force illocutionnaire qui modifie la réalité sociale.

Searle a enrichi cette approche en formulant le principe d'exprimabilité, en précisant les conditions de succès des actes illocutionnaires et en proposant une taxinomie claire des actes de langage (représentatifs, directifs, promissifs, expressifs et déclaratifs). Cette théorie met en lumière le rôle central de l'intention communicative, des conventions sociales et de la direction d'ajustement entre mots et monde.

Ainsi, le langage n'apparaît plus comme un simple outil de description, mais comme une forme d'action sociale puissante, capable de créer des engagements, d'exercer du pouvoir, de transformer les relations et de produire des effets concrets sur autrui. Ces travaux restent aujourd'hui fondamentaux pour analyser tout discours, qu'il soit quotidien, pédagogique, politique ou institutionnel.

En définitive, comprendre les actes de langage, c'est mieux appréhender comment les êtres humains agissent sur le monde et sur les autres via la parole.

Exercices d'application

Exercice 1. À partir des exemples présents dans le texte (sections 2 et 3), classez les énoncés suivants en deux catégories : **énoncés constatifs** et **énoncés performatifs**. Justifiez votre classement en précisant les critères utilisés (vériconditionnalité, forme, force illocutionnaire).

1. « Il pleut abondamment en ce moment. »
2. « Le match de football commence à 20 heures. »
3. « Je te promets que je viendrai demain. »
4. « Je vous déclare mari et femme. »
5. « Cette ville compte plus de 500 000 habitants. »
6. « Vous êtes totalement ignorants. »
7. « Je m'excuse pour mon retard. »
8. « Je vous nomme responsable de l'équipe. »
9. « Je t'ordonne de te taire. »
10. « Cet enfant est sourd-muet. »
11. « La séance est levée. »
12. « Le réchauffement climatique s'accélère rapidement. »

Exercice 2. Pourquoi Austin a-t-il fini par remettre en cause la distinction stricte entre *constatifs* et *performatifs* ?

Exercice 3. Choisissez **trois** des énoncés suivants issus du document et analysez-les selon la tripartition d'Austin :

- Acte **locutionnaire** (ce qui est dit)

- Acte **illocutionnaire** (ce que l'on fait en le disant)
- Acte **perlocutionnaire** (l'effet produit sur l'interlocuteur)

Énoncés :

1. « Je t'ordonne de te taire. »
2. « Tu as encore oublié d'arroser les plantes ! »
3. « Il fait froid ici. » (dans une pièce où la fenêtre est ouverte)
4. « Vous êtes tous totalement ignorants. »
5. « Pourriez-vous baisser le volume de la musique ? » (dit par un voisin à 23h)
6. « Je te jure que je n'ai rien dit à personne. »
7. « La discipline fait partie de votre évaluation. »

Exercice 4. Dans quel cas l'acte perlocutionnaire est-il le plus difficile à prévoir ? Pourquoi, selon le cours ?

Exercice 5. En vous appuyant sur la taxinomie de Searle (section 6.3), identifiez le type d'acte illocutionnaire dominant dans chacun des énoncés suivants et justifiez votre réponse (direction d'ajustement + but illocutionnaire) :

1. « Je te promets que je viendrai demain. »
2. « Je m'engage à terminer le rapport avant vendredi. »
3. « Je regrette profondément d'avoir manqué ton anniversaire. »
4. « L'entreprise a réalisé un bénéfice record cette année. »
5. « Tu devrais consulter un médecin rapidement. »
6. « Tais-toi ! »
7. « Je déplore l'absence des élèves. »
8. « Je vous condamne à une amende de 500 euros. »
9. « Je déclare la séance ouverte. »
10. « Les Algériens du nord vivent à la française. »

Exercice 6. Quelle est l'importance de la « direction d'ajustement » dans l'analyse des discours de pouvoir (comme celui de l'enseignante dans le texte) ?

Exercice 7. Prenez les deux énoncés performatifs suivants :

« **Je vous promets de vous aider à réussir votre examen.** »

« **Je vous promets de vous rembourser l'intégralité de la somme dans deux semaines.** »

Analysez-les en identifiant, pour chaque règle de Searle (section 6.2), si elle est respectée ou non dans le contexte de leur production :

a. Règles préparatoires ; **b.** Règle de contenu propositionnel ; **c.** Règles préliminaires ; **d.** Règle de sincérité ; **e.** Règle essentielle.

Quelles sont les conséquences si l'une de ces conditions n'est pas remplie ? Donnez un exemple concret tiré du document.

Exercice 8. Le document montre de nombreux exemples d'actes de langage produits par une enseignante envers ses élèves (menaces, insultes, ordres, etc.).

En quoi la théorie des actes de langage permet-elle d'analyser le **rapport de pouvoir** et la **construction identitaire** des élèves dans le discours de cette enseignante ?

Développez votre réponse en mobilisant au moins :

- La notion de force illocutionnaire
- Les actes directifs
- Les effets perlocutoires
- La direction d'ajustement (Searle)

Proposez une reformulation de deux énoncés autoritaires de l'enseignante afin qu'ils deviennent moins violents tout en conservant leur force illocutionnaire (ordre ou conseil).

Chapitre 4

La théorie de P. Grice et les maximes conversationnelles

Introduction

La pragmatique, discipline née au croisement de la philosophie du langage et des sciences cognitives, doit une partie essentielle de son développement aux travaux de Paul Grice. Au milieu du XXe siècle, alors que la linguistique structuraliste et le béhaviorisme dominaient, Grice propose une approche radicalement nouvelle qui replace l'intention communicative et l'inférence au cœur de l'interprétation du langage. Ses William James Lectures de 1967, dont l'article fondateur « Logique et conversation » (1975) constitue le point culminant, ont profondément transformé notre compréhension de la communication humaine.

Grice s'intéresse particulièrement à ce qui se communique au-delà du sens littéral des phrases. Il introduit la distinction fondamentale entre **signification naturelle** et **signification non naturelle**, cette dernière reposant sur la reconnaissance mutuelle des intentions du locuteur par l'interlocuteur. Cette perspective met en lumière le rôle central des implicatures – ces contenus suggérés plutôt qu'explicitement dits – dans la vie quotidienne du langage.

L'auteur distingue deux grands types d'implicatures : les implicatures **conventionnelles**, liées aux conventions linguistiques, et les implicatures **conversationnelles**, qui se subdivisent en généralisées et particulières. Ces dernières dépendent fortement du contexte et du raisonnement inférentiel de l'interlocuteur. Pour expliquer leur fonctionnement, Grice élabore le célèbre **principe de coopération** et les quatre maximes conversationnelles (quantité, qualité, relation et manière) qui guident les échanges rationnels.

Cette contribution marque un tournant décisif : elle dépasse l'approche purement conventionnaliste des actes de langage (Austin, Searle) pour intégrer pleinement la dimension cognitive et inférentielle de la communication. En distinguant la **phrase** (objet de la sémantique) de l'**énoncé** (objet de la pragmatique), Grice ouvre la voie à une pragmatique cognitive moderne, dont l'influence se fera sentir chez Sperber et Wilson notamment.

Le présent texte propose une synthèse claire et pédagogique des concepts clés de la théorie gricéenne : signification non naturelle, types d'implicatures, principe de

coopération et maximes conversationnelles. Il permet ainsi de saisir l'originalité et la portée de cette « logique de la communication » qui reste aujourd'hui encore une référence incontournable en linguistique, philosophie du langage et sciences cognitives.

1. P. Grice et l'émergence de «la logique de la communication»

Nous rappelons que la naissance des sciences cognitives coïncide presque avec celle de la pragmatique : les William James Lectures d'Austin ont été prononcées en 1955 et c'est en 1956 que plusieurs articles fondateurs des sciences cognitives ont paru. Le 11 septembre 1956, lors d'un symposium au Massachusetts Institute of Technology, Allen Newell et Herbert Simon ont présenté la première démonstration d'un théorème mathématique par une machine ; Noam Chomsky a proposé son approche générativiste du langage et George Miller a exposé ses résultats expérimentaux non behavioristes sur la mémoire, montrant que la mémoire à court terme ne dépasse pas cinq éléments. La contribution de Newell et Simon concernait les débuts de l'Intelligence Artificielle ; celle de Chomsky rompait avec le structuralisme pour une approche mathématique du langage ; celle de Miller soulignait l'intérêt des méthodes expérimentales non behavioristes pour l'étude du raisonnement et des capacités mentales. Dans le même temps, les philosophes du langage développaient la théorie des actes de langage. Malgré son intérêt, cette théorie rencontrait des difficultés liées à son accent sur l'aspect non conventionnel.

Au même moment (1957), un autre philosophe, Paul Grice, publiait un article majeur sur la signification (Meaning). Dix ans plus tard (1967), il prononçait à son tour les *William James Lectures*, publiées partiellement en 1989. L'originalité de Grice résidait dans une plus grande attention aux phénomènes inférentiels, largement négligés par les théoriciens des actes de langage. Il s'appuyait en outre sur deux capacités souvent sous-estimées : **la capacité à avoir des états mentaux** et **celle de les attribuer aux autres**. Grice montrait que ces deux capacités, surtout la seconde, sont essentielles pour interpréter pleinement les énoncés.

Grice part du principe des intentions communicatives, conçu non en termes d'actes de langage mais d'implicatures. Ce philosophe britannique, dont les travaux culminent dans l'article de 1975 « Logique et conversation », oriente l'étude du

langage vers les sciences cognitives. Il intègre dans le processus d'interprétation deux notions centrales :

- L'état mental. Il désigne par là les intentions des interlocuteurs pendant la communication.
- L'inférence. Il vise le raisonnement déductif que les interlocuteurs élaborent tout au long de l'échange.

Grice met également en évidence l'importance du contexte et de la situation de communication.

2. La notion de signification non-naturelle chez Grice

Grice démarre sa théorie à partir d'une particularité de la langue anglaise concernant le verbe « to mean », qui se traduit en français par « signifier, ou vouloir dire ». Après avoir comparé des exemples tels que « Les boutons de Paul signifient qu'il a la varicelle » à l'exemple [En disant à Paul « Ta chambre est une porcherie », Jean voulait dire « La chambre de Paul est sale et mal rangée »], Grice observe que le premier exemple relève d'une signification naturelle, tandis que le second correspond à une signification non naturelle. Autrement dit, « les boutons de Paul » ne sont pas liés à la varicelle par une interprétation humaine : ils possèdent une existence indépendante. En revanche, les phrases sont employées pour communiquer et leur interprétation repose sur ce fait fondamental.

Grice a proposé une définition de la signification non naturelle : dire qu'un locuteur a voulu dire quelque chose par une phrase, c'est dire qu'il a eu l'intention, en l'énonçant, de produire un effet chez son interlocuteur grâce à la reconnaissance de cette intention par ce dernier. La notion de signification non naturelle est étroitement liée à l'une des interprétations du verbe « to mean » : celle que l'on traduit en français par « vouloir dire ». Ainsi, dans la communication linguistique, Grice met l'accent sur les intentions du locuteur et sur leur reconnaissance par l'interlocuteur, sans fonder exclusivement cette reconnaissance sur la signification conventionnelle des phrases et des mots qui les composent.

Rappelons que Searle fonde sa version de la théorie des actes de langage sur la thèse selon laquelle « le locuteur d'une phrase a une double intention : communiquer le contenu de sa phrase et faire reconnaître cette première intention en vertu des règles conventionnelles qui gouvernent l'interprétation de cette phrase dans la langue commune. » (Reboul et Moeschler, 1998 : 49). Cette conception rejoint partiellement la notion de signification non naturelle de Grice, ce qui n'est guère surprenant puisque Searle s'est appuyé sur Grice pour rédiger cette partie de son ouvrage. Cependant, Searle a critiqué Grice car il estimait que ce dernier n'accordait pas assez d'importance à la signification conventionnelle. En effet, là où Grice distingue (implicitement) trois aspects — la signification conventionnelle, l'indication et le fait de vouloir dire —, Searle n'en retient plus que deux : l'indication (signification naturelle) et la signification conventionnelle. Il réduit ainsi entièrement la signification non-naturelle à la signification conventionnelle, contrairement à l'approche de Grice. La deuxième intention chez Grice ne mentionne que la reconnaissance de la première, sans exiger qu'elle passe, comme chez Searle, par la signification conventionnelle de la phrase. Dans d'autres articles issus des William James Lectures de 1967, Grice a longuement analysé comment reconnaître une intention, même lorsqu'elle n'est pas indiquée de manière conventionnelle.

3. Grice et la notion d'implication

Lorsqu'un locuteur s'exprime, il peut dire tout bonnement ce qu'il veut communiquer. Mais, il peut également communiquer par l'énoncé au-delà de ce qu'il est dit par la phrase, au-delà de la signification linguistique conventionnelle de la phrase. Dans ce deuxième cas, on parle d'implication. Cette dernière est répartie en deux types : l'implication conventionnelle, dite aussi lexicale et l'implication non conventionnelle, appelée aussi conversationnelle ou discursive.

3.1. L'implication conventionnelle (lexicale)

On parle d'implication conventionnelle lorsque le sens communiqué au-delà de ce qui est dit repose sur des **conventions linguistiques** ou des significations attachées de manière stable aux mots ou à la structure de la phrase. Le contexte situationnel n'est pas nécessaire pour interpréter cette implication : elle découle directement du sens conventionnel des expressions utilisées.

En voici quelques exemples qui illustrent parfaitement cette implicitation conventionnelle :

« Pierre est Français, il est donc chauvin ». La convention utilisée dans cet énoncé est une conclusion signalée par la présence de « donc » qui sous-tend l'implicitation conventionnelle (une inférence conventionnelle) déclarant que « Les Français sont chauvins ».

Dans l'exemple qui dit « Cher collègue et néanmoins ami », la convention utilisée est une restriction signalée par l'emploi de « néanmoins ». L'implicitation conventionnelle qu'on en peut tirer est « Il ne va pas de soi qu'un collègue soit un ami ». cela marque une restriction conventionnelle.

L'exemple illustratif suivant « Sophie est belle, mais intelligente » est doté d'une implicitation conventionnelle où souvent est reconnu que le fait de posséder à la fois « la beauté et l'intelligence » est considéré comme incompatible, et donc on ne s'attend pas à ce qu'une belle fille soit intelligente.

Dans l'exemple « Il a réussi à terminer son doctorat en trois ans », l'implicature sous-entendue est que c'est difficile et donc remarquable d'achever sa thèse de doctorat en un temps record, à savoir trois ans. Nous comprenons tout de suite que le verbe « réussir à » implique « un obstacle surmonté ».

Analysons encore l'exemple qui dit « Même Paul a compris la consigne ». L'implicitation conventionnelle communiquée annonce que « Paul est la personne la moins susceptible de comprendre », c'est l'emploi de « même » qui révèle cette implicature.

Ajoutons ce dernier exemple qui dit « Elle est presque arrivée à l'heure ». L'implicature conversationnelle qu'en on tire est « Elle est arrivée en retard ».

3.2. L'implicitation non conventionnelle

Contrairement à l'implicitation conventionnelle, l'implicitation conversationnelle ne repose pas sur des conventions fixes, mais sur un **raisonnement inférentiel** de l'interlocuteur, car il est possible de communiquer au-delà de ce qui est dit en recourant à chaque fois que l'on parle à des moyens non conventionnels ; c'est d'ailleurs ce qui se produit pour les actes de langage indirects. Dans ce cas,

l'implication nécessite un raisonnement de la part de l'interlocuteur. Celui-ci doit prendre en compte le contexte, les connaissances partagées et les principes de coopération conversationnelle définis par Grice (maximes de quantité, qualité, relation et manière, que nous aborderons plus loin).

Selon Grice, il y a deux types d'implication non conventionnel (appelée aussi implicite conversationnelle ou encore implication discursive).

3.2.1. L'implication conversationnelle généralisée

Dans l'implication conversationnelle, il s'agit de l'implication qui est entrée dans l'usage. Elle est automatiquement déclenchée par l'utilisation de certaines formes linguistiques dans l'énoncé et elle est relativement indépendante du contexte. Elle est devenue presque conventionnelle par l'usage répété.

Ci-dessous quelques exemples qui illustrent ce point :

Dans l'exemple « Veux-tu fermer la fenêtre ? ». L'implication conversationnelle généralisée dont il s'agit, dans cet exemple, est « Ferme la fenêtre ». Il s'agit d'une requête indirecte.

Un deuxième exemple qui rend encore plus clair ce type d'implication « Jean est parti pour Tokyo et a appris le japonais ». L'implication conversationnelle généralisée, dans ce cas, est « Jean est parti pour Tokyo et ensuite a appris le japonais ». Il s'agit là d'un ordre chronologique implicite. Ou bien « Jean est parti pour Tokyo c'est pourquoi il a appris le japonais ». Et pour cette version, il s'agit d'une relation causale.

L'exemple qui dit « J'ai rencontré une femme et un médecin », exprime un sens implicite annonçant que la femme rencontrée n'est pas médecin sinon on aurait dit « une femme médecin ».

Quand on dit que « Certains étudiants ont réussi l'examen. », on entend dire par là que « Tous les étudiants n'ont pas réussi ». C'est l'implication généralisée qui exprime que la quantité « certains » implique « pas tous ».

Un dernier exemple disant « Il a cassé un doigt. ». L'implication conversationnelle généralisée dit que « Il s'est cassé un de ses propres doigts ». Il s'agit d'une interprétation par défaut.

3.2.2. L'implication conversationnelle particulière

Elle ne se déclenche pas automatiquement ; elle est mise en œuvre par la relation établie entre l'énoncé et le contexte et les circonstances de la situation de communication. En d'autres termes, l'implication conversationnelle particulière dépend fortement du contexte communicatif et donc nécessite un raisonnement plus élaboré de la part de l'interlocuteur.

Et pour mieux expliquer cette notion évoquée par Grice, on recourt à l'exemple suivant : « Il fait froid ici ». Si le locuteur souhaite que l'interlocuteur ferme la fenêtre, l'implication conversationnelle particulière est « Ferme la fenêtre s'il te plaît ». Et pour l'exemple « Ne te gare pas devant la porte des voisins », qui a comme réponse « On est lundi », on remarque qu'il y a une ellipse d'une étape du raisonnement, et l'implication conversationnelle particulière est « Le lundi, les voisins ne sont pas chez eux, ils sont absents et on peut donc se permettre de garer sans problème la voiture devant leur entrée ».

Dans une situation où on est dans un restaurant, le client dit « Ce plat est un peu fade ». L'implication particulière adressée bien sur au serveur annonce un autre énoncé qui dit « Apportez-moi du sel ».

Et si entre amies, A dit « Tu viens à la fête ce soir ? » B répond « J'ai un examen demain matin. ». L'implication que B passe et que A doit capter est « Non, je ne viens pas, je dois réviser et me préparer à l'examen ».

Dans un contexte professionnel où le directeur dit en s'adressant à un fonctionnaire « Le rapport devait être prêt hier. », l'implicite que le fonctionnaire doit comprendre est « Pourquoi n'est-il pas encore terminé ? ».

Dans un couple où la femme dit à son mari que « Le lave-vaisselle est plein. » et lui, il lui répond « Je suis en train de lire. », l'implication réciproque véhiculée est « Vide-le toi-même » ou encore « Je n'ai pas envie de le faire maintenant ».

Un dernier exemple littéraire ironique. Dans une situation tendue, quelqu'un dit « Bravo, tu as encore fait du bon travail ! ». L'implication particulière qui est purement ironique par exemple communique que « Tu as tout raté ».

Pour synthétiser les trois types d'implication, nous nous référons au tableau suivant :

Type d'implication	Fondement	Dépendance du contexte	Exemple clé
Conventionnelle	Conventions linguistiques	Non	Pierre est Français donc chauvin.
Conversationnelle généralisée	Formes linguistiques et usage	Peu	Jean est parti pour Tokyo et a appris le japonais.
Conversationnelle particulière	Contexte et inférence	Oui	Il fait froid dans cette pièce = Ferme la fenêtre.

4. Principe de coopération et maximes conversationnelles chez Grice

C'est dans son célèbre article publié en 1975, portant sur la «Logique de la conversation», et développant la notion de signification non-naturelle et construisant une approche non exclusivement conventionnaliste de la production et de l'interprétation des phrases, que Grice introduit deux notions importantes : celle d'implicature et celle de principe de coopération. Grice avait monté, dans ses travaux développés, que l'interprétation d'une phrase dépasse généralement de beaucoup la signification qui lui est conventionnellement attribuée. C'est pourquoi il y a eu cette distinction entre la **phrase** et l'**énoncé**.

4.1. La distinction entre phrase et énoncé

Grice apporte un élément essentiel à l'analyse du langage en distinguant phrase de l'énoncé. La phrase, selon lui, est une suite de mots qui ne varie pas en fonction des circonstances dans lesquelles elle est produite ou prononcée. La phrase est caractérisée par sa structure syntaxique et par sa valeur sémantique (ce qui est dit). L'étude de la phrase est l'objet de la linguistique. L'énoncé, quant à lui, est le résultat de l'énonciation d'une phrase qui varie en fonction des circonstances dans lesquelles elle est prononcée. L'énoncé véhicule ce que le locuteur veut communiquer (souvent plus que ce qui est dit). L'étude de l'énoncé est l'objet d'étude de la pragmatique.

Et pour mieux expliquer cette opposition entre phrase et énoncé, voici des exemples :

« Mon amie est italienne ». Cette phrase peut être prononcée par des locuteurs différents et à des moments différents : la phrase reste la même, mais elle correspond à des énoncés différents.

Voici un deuxième exemple : « Il est midi ». Si cette phrase est dite par le surveillant d'un examen programmé à 10h et se terminant à 12h en consultant sa montre :

- Ce que dit la phrase (ce qui est dit) = l'annonce de l'heure.
- Ce que dit l'énoncé (ce qui est communiqué) = Il est temps de rendre/ remettre vos copies d'examen.

La même phrase, dans d'autres circonstances, pourrait donner lieu à des énoncés différents l'un de l'autre. Citons à titre indicatif que dans les circonstances suivantes : le cours termine selon le planning des étudiants à midi, mais le professeur tient à en finir l'explication de la dernière partie. Un des étudiants de cet enseignant prononce cette phrase à savoir « Il est midi ». Là, on comprend que ce que veut communiquer l'étudiant à son enseignant est qu' « il est temps de finir votre cours et de nous libérer » ou bien tout simplement « Libérez-nous! ».

La même phrase, dite dans des circonstances différentes ne fait que communiquer un autre énoncé différent du précédent. Par exemple, s'il s'agit de deux amis qui se sont donné rendez-vous le lendemain de leur rencontre à 11h du matin dans un café. Le premier, ponctuel, s'est présenté à son rendez-vous à temps ; l'autre arrive à midi. Le premier lui disant « Il est midi », veut lui communiquer qu'il lui en veut parce qu'il l'a fait attendre toute une heure. Et donc il lui fait des reproches.

Un autre exemple emprunté à Reboul et Moeschler (1998 : 50), où par exemple Pierre dit « Mon fils aîné est le premier de sa classe » en parlant de son fils Aristide le 1^{er} juin 1947, si Paul dit « Mon fils aîné est le premier de sa classe » en parlant de son fils Dieudonné le 30 décembre 1956 et si Jacques dit « Mon fils aîné est le premier de sa classe » en parlant de son fils Alexandre le 15 août 1997, Pierre, Paul et Jacques ont prononcé la même phrase, mais produit trois énoncés différents, dont l'interprétation n'est nécessairement pas la même; alors que la signification conventionnellement attachée à la phrase « Mon fils aîné est le premier de sa classe » reste stable.

Cette différence entre phrase et énoncé, dont on ne voit pas la nécessité dans une approche purement conventionnaliste et codique du langage, devient absolument indispensable dès lors qu'on admet que la signification de la phrase n'épuise pas son interprétation lorsqu'elle est prononcée dans des circonstances différentes.

Cette vision de Grice a véritablement inaugurée une des options fondamentales à savoir la pragmatique cognitive notamment les travaux de Sperber et Wilson. Les principes de la pragmatique ne concernent pas la compétence linguistique, mais un ensemble de connaissances et de capacités à utiliser la langue en situation.

4.2. Le principe de coopération et la notion d'implicature

Paul Grice, dans son article fondateur « **Logique et conversation** » (1975), propose un modèle pragmatique basé sur l'idée que les conversations humaines sont régies par un **principe de coopération**. Selon ce principe, les interlocuteurs contribuent à l'échange de manière rationnelle et coopérative pour que la communication réussisse.

Pour concrétiser ce principe, Grice formule **quatre maximes conversationnelles** (parfois appelées « maximes de conversation »). Elles ne sont pas des règles strictes que l'on doit suivre aveuglément, mais des **principes normatifs** que les locuteurs sont censés respecter, et dont la violation (flagrante ou apparente) génère souvent des **implicatures**.

La maxime de quantité

Dans une conversation, chaque intervenant doit donner exactement la quantité d'informations requise, ne donner pas moins d'information que nécessaire et ne donner pas plus d'information que nécessaire. Ci-après des exemples de respect et de violation de la maxime de quantité :

Exemple de respect :

À la question « Où est Marie ? », la réponse « Elle est à la bibliothèque ». Quantité appropriée. Exemple de violation (Trop d'informations) : « Elle est à la bibliothèque, celle qui s'ouvre jusqu'à minuit et où elle se rend chaque mardi ». **Implicature générée** : Si quelqu'un donne trop peu d'information, on peut inférer qu'il cache quelque chose ou qu'il n'en sait pas plus.

La maxime de qualité

Toute contribution doit répondre aux conditions de véridicité et de bien-fondé. Chaque intervenant doit être sincère (donc il ne doit pas mentir) et parler à bon escient. Dans cette maxime, on essaie de dire la vérité ; on ne doit pas dire ce que nous croyons être faux et on ne dit pas ce pour quoi on manque de preuves adéquates. Mais, l'ironie par exemple repose sur la violation de cette maxime. Nous citons comme exemple pertinent lorsque nous sommes devant quelqu'un qui a tout raté et on lui dit « Bravo, excellent travail ! ». L'implicature entendue ici est « C'est catastrophique ».

Comme exemple illustratif : on parle du respect de la maxime quand on voit effectivement la pluie tomber et on dit « Il pleut » ; et on parle de violation dans le cas de mensonge lorsqu'on dit « Il fait beau » alors qu'il vente.

La maxime de relation ou de pertinence

Chaque intervenant doit être pertinent (parler à propos). Émettre des énoncés en relation avec ses propres énoncés précédents et avec ceux des autres intervenants pour que la communication soit pertinente et y contribuer de manière appropriée par rapport au sujet en cours. Comme exemple illustratif à cette maxime, on parle d'exemple de respect, quand il s'agit d'une discussion sur les vacances. Mais, on parle d'exemple de violation apparente, si un locuteur par exemple **A** dit « Tu peux me prêter 50 euros ? », et **B** lui répond « J'ai un rendez-vous chez le dentiste demain. » La violation apparente de la pertinence vient de l'implicature suivante « Non, je ne peux pas te prêter d'argent, parce que je vais chez le dentiste. Cette maxime est considérée par beaucoup (notamment Sperber & Wilson) comme la plus importante.

La maxime de manière ou de modalité

Cela concerne non pas le dit mais la manière dont les choses sont dites. Chaque intervenant doit s'exprimer clairement, sans obscurité ni ambiguïté. Autrement dit, le locuteur doit parler avec concision tout en respectant l'ordre propice à la compréhension des informations fournies. Et pour être clair dans son expression, il faut éviter l'obscurité ; ambiguïté ; et il faut être surtout bref, concis et ordonné (structurer le discours logiquement).

Exemple illustratif qui montre là où on respecte cette maxime et là où on la viole

Respect de la maxime de manière : « J'ai d'abord mangé, ensuite je me suis allongé un petit moment ».

Violation de la maxime de manière : « J'ai fait un truc après l'autre machin ».

Nous constatons qu'une formulation volontairement obscure peut signaler que le locuteur ne veut pas dire directement quelque chose par politesse ou par peur.

Ci-dessous un tableau qui récapitule ces quatre maximes conversationnelles de Grice :

Maxime	Objectif principal	Violation typique	Implicature fréquente
Quantité	Donner la bonne quantité	Trop peu ou trop d'informations	Cacher quelque chose/ Insistance
Qualité	Dire la vérité	Mensonge Exagération	Ironie, sarcasme
Relation	Être pertinent	Changer de sujet brusquement	Refus poli, critique indirecte
Manière	Être clair et ordonné	Ambiguïté, désordre, prolixité	Gêne, sous-entendu délicat

La théorie de Grice a certes révolutionné la pragmatique avec son apport qui se résume en sa distinction claire entre ce qui (sémantique) et ce qui est communiquer (pragmatique) ; en expliquant comment on comprend bien plus ce qui est littéralement exprimé et en influençant fortement la pragmatique contemporaine (Sperber et Wilson avec la théorie de la pertinence), mais les limites et les critiques de ses maximes portent surtout sur ce qui suit : elles sont culturellement variables, elles sont parfois trop vagues (maxime de relation), Sperber et Wilson ont proposé de réduire les maximes à un seul principe (la théorie de la pertinence et la recherche de la pertinence optimale), elles ne tiennent pas toujours compte des relations de pouvoir et du contexte social ou des émotions.

Conclusion

En conclusion, les travaux de Paul Grice représentent un tournant décisif dans l'étude du langage en proposant une véritable **logique de la communication** fondée sur les intentions et les inférences plutôt que sur la seule convention linguistique. En distinguant signification naturelle et signification non naturelle, en introduisant la

notion d'implicature sous ses différentes formes (conventionnelle, conversationnelle généralisée et particulière), et en élaborant le principe de coopération accompagné de ses quatre maximes, Grice a profondément renouvelé la pragmatique.

Sa distinction entre **phrase** (objet stable de la linguistique) et **énoncé** (objet contextuel de la pragmatique) a permis de mieux comprendre comment les interlocuteurs communiquent bien plus que ce qu'ils disent littéralement. En plaçant au cœur de l'interprétation les états mentaux, la reconnaissance des intentions et le raisonnement inférentiel, Grice a ouvert la voie à une approche cognitive du langage.

Cette théorie, qui dépasse les limites de la philosophie des actes de langage d'Austin et Searle, continue d'exercer une influence majeure sur la pragmatique contemporaine, notamment sur la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson. Elle reste aujourd'hui un cadre essentiel pour analyser la communication quotidienne, les actes de langage indirects, l'ironie, ou encore les malentendus conversationnels.

Ainsi, Grice nous rappelle que la communication humaine est avant tout une activité coopérative, intelligente et inférentielle. Sa contribution demeure fondamentale non seulement en linguistique et en philosophie du langage, mais aussi en sciences cognitives, intelligence artificielle et analyse du discours. Comprendre Grice, c'est mieux saisir la complexité et la richesse de nos échanges ordinaires.

Exercices d'application

Exercice 1. Grice distingue la signification naturelle de la signification non-naturelle

- a. Expliquez la différence entre ces deux types de signification en vous appuyant sur des exemples indicatifs.
- b. Dites pourquoi Grice considère-t-il que la signification non-naturelle est au cœur de la communication linguistique ?
- c. Quel rôle jouent les intentions du locuteur et leur reconnaissance par l'interlocuteur ?
- d. En quoi consiste la différence de la position de Searle de celle de Grice sur ce point ?

Exercice 2. Grice insiste sur la différence fondamentale entre «phrase» et «énoncé».

Analyser les trois situations suivantes en disant quelle est la phrase dans les trois cas ; quels sont les énoncés produits dans chaque situation ; qu'est ce que chaque énoncé communique au-delà de la signification conventionnelle de la phrase et Pourquoi cette distinction entre phrase et énoncé est-elle essentielle en pragmatique selon Grice.

- Pierre dit à 12h00 pendant un examen : «Il est midi».
- Un étudiant dit à son professeur qui continue son cours : «Il est midi».
- Un ami ponctuel dit à son ami en retard au café : «Il est midi».

Exercice 3. Identifiez le type d'implicature dans chacun des énoncés suivants en justifiant votre réponse.

- a. Pierre est Français, il est donc chauvin.
- b. Sophie est belle, mais intelligente.
- c. Certains étudiants ont réussi l'examen.
- d. Un client dans un restaurant dit au serveur : «Ce plat est un peu fade».
- e. Il fait froid ici (dans une pièce dont la fenêtre est ouverte).

Exercice 4. Expliquez la différence entre *implicature conversationnelle généralisée* et *implicature conversationnelle particulière*. Puis, proposez des énoncés qui répondent à ces deux types d'implicature conversationnelle.

Exercice 5. Observez la conversation suivante entre deux collègues au bureau.

A : Tu as fini le rapport pour le client ?

B : Il fait beau aujourd'hui, n'est-ce pas ?

Questions :

- a. Laquelle ou lesquelles des maximes de Grice B semble-t-il violer ?
- b. L'interlocuteur A peut-il tout de même comprendre ce que B veut communiquer ? Comment ?
- c. Quelle implicature conversationnelle A est-il susceptible de déduire ?
- d. Cette violation apparente de la maxime est-elle forcément un problème selon Grice ? Expliquez en mobilisant la principe de coopération.

Exercice 6. Lisez le passage ci-dessous, puis répondez à la question qui le suit

« Grice suppose que des interlocuteurs qui participent à une conversation commune respectent le principe de coopération pour faciliter l'interprétation de leurs énoncés. Il explicite ce principe de coopération en proposant quatre maximes exploitées par les interlocuteurs. »

Citez les quatre maximes dont parle GRICE.

Exercice 7. Quelle constatation peut-on faire selon la théorie d'Austin dans les phrases suivantes :

- a. Je t'ordonne de te taire.
- b. Je te baptise au nom du Père, du Fils et Saint-Esprit.
- c. Je te promets que je viendrai demain.

Exercice 8. Répondez aux énoncés suivants par *vrai* ou *faux*

- Selon Austin, parmi les phrases déclaratives, certaines décrivent le monde et peuvent être évaluées quant à leur vérité ou leur fausseté ; d'autres ne décrivent pas le monde et ne sont pas susceptibles d'une évaluation en termes de vérité ou de fausseté
- En 1955, en mettant en cause un des fondements de la philosophie du langage (le langage a principalement pour but de décrire la réalité), John Austin fonde une sous discipline de la linguistique : la sociolinguistique.
- Austin, après l'évolution et la radicalisation de sa vision, remarque que l'opposition constatif/ performatif est aussi simple qu'il le pensait au départ de sa recherche.
- Austin distingue quatre maximes conversationnelles.
- La théorie de John Searle sur les actes de langage s'articule en deux volets : l'examen des conditions de réussite d'un acte de langage et une proposition de taxinomie des actes de langage.

- Austin admet que toute phrase, dès lors qu'elle est énoncée sérieusement, correspond au moins à l'exécution d'un acte locutionnaire, et à celle d'un acte illocutionnaire, et parfois aussi à celle d'un acte perlocutionnaire.

Exercice 9. Quelles sont les distinctions faites entre (donnez un exemple pour chaque cas) :

- a. Les performatifs explicites et les performatifs implicites selon Austin.
- b. La négation propositionnelle et la négation illocutionnaire selon Searle.
- c. La maxime de quantité et la maxime de qualité qui régissent les rapports entre les interlocuteurs selon Grice :

Chapitre 5

La pragmatique cognitive et la pragmatique intégrée

Introduction

La pragmatique, discipline émergente au sein des sciences du langage, connaît une évolution majeure après les apports fondateurs de la théorie des actes de langage et de l'ethnographie de la communication. Deux courants principaux se dessinent alors : d'un côté, la **pragmatique cognitive**, principalement développée dans le monde anglo-saxon, et de l'autre, la **pragmatique intégrée**, particulièrement représentée en France.

Ces deux approches témoignent d'une volonté de dépasser les limites de la syntaxe et de la sémantique pour mieux appréhender les mécanismes complexes de l'interprétation des énoncés dans la communication humaine.

La pragmatique cognitive, élaborée par Dan Sperber et Deirdre Wilson au début des années 1980, naît d'une critique constructive de la théorie gricienne. Elle propose une vision mixte combinant processus codiques (linguistiques) et processus inférentiels (pragmatiques). Rejetant la pragmatique hors du champ strict de la linguistique, Sperber et Wilson placent au cœur de leur théorie les notions d'**intention informative**, d'**intention communicative** et de **communication ostensive-inférentielle**.

Ils substituent aux maximes griciennes un **principe de pertinence** unique, selon lequel tout énoncé suscite chez l'interlocuteur l'attente de sa propre pertinence, guidant ainsi les inférences contextuelles et encyclopédiques.

En parallèle, la pragmatique intégrée à la linguistique, inspirée de la linguistique de l'énonciation d'Émile Benveniste, se développe notamment autour des travaux d'Oswald Ducrot. Elle conçoit le langage comme un moyen d'action et intervient en relais de la sémantique lorsque celle-ci atteint ses limites.

Ducrot distingue notamment le **posé** (contenu explicite), la **présupposition** (contenu implicite conventionnel et antérieur à l'énonciation) et le **sous-entendu** (contenu contextuel et postérieur, dépendant de l'interprétation de l'interlocuteur). Cette approche met en lumière les stratégies discursives permettant au locuteur de communiquer des contenus sans en assumer pleinement la responsabilité.

Ainsi, ces deux courants, bien que différents dans leurs présupposés théoriques, enrichissent conjointement notre compréhension des mécanismes profonds de la production et de l'interprétation du sens en contexte.

1. Les deux courants d'évolution de la pragmatique

Après l'apport de la théorie des actes de langage et l'ethnographie de la communication, la pragmatique va évoluer, selon deux courants : sur le territoire anglo-saxon, elle va être comme une discipline à part entière, une discipline indépendante ayant comme nom « la pragmatique cognitive » ; sur le territoire notamment français, elle suivra le courant qui trouve son origine dans le courant théorique basé sur le concept d'énonciation permettant ainsi de traiter les aspects de la communication qui n'ont pas pu être traités par la syntaxe et la sémantique.

2. La pragmatique cognitive de D. Sperber et D. Wilson

2.1. Émergence d'une théorie cognitive

Ce sont les faiblesses et les limites de la théorie gricienne citées dans le chapitre 3, et qui portent surtout sur l'interprétation des énoncés par rapport à ce que devrait être une pragmatique cognitive, qui ont donné naissance à une pragmatique cognitive plus élaborée. Grice, en fait, était dans la bonne voie dans la mesure où son système ne reposait pas sur une vision exclusivement codique de la langue et où il utilisait, même de façon peu explicite, des processus inférentiels dans la dérivation des implicatures et cela a fait qu'il a eu des successeurs qui vont poursuivre le même but en cherchant à décrire davantage le mécanisme de production des implicatures : il s'agit de la théorie pragmatique bâtie par Dan Sperber, anthropologue français, et Deirdre Wilson, linguiste britannique, au début des années quatre-vingt à partir d'une critique constructive des hypothèses griciennes.

2.2. Le code et l'inférence

On ne peut pas rendre compte de l'interprétation complète des énoncés dans une optique essentiellement codique de leur production et de leur interprétation. Pour autant, il y a beaucoup d'aspects codique dans le langage et ces aspects ne doivent pas être négligés. Une théorie de l'interprétation des énoncés doit donc être mixte, arriver à associer les processus codiques et les processus inférentiels.

Sperber et Wilson s'inscrivent directement dans ce souci. Ils considèrent tous les deux que l'interprétation des énoncés correspond à deux types de processus différents : les premiers codique et linguistiques, et les seconds inférentiels et pragmatiques. Leur approche a donc une première originalité : elle rejette la pragmatique hors du domaine de la linguistique, qui, dans cette optique, se réduit aux disciplines traditionnelles de la phonologie, de la syntaxe et de la sémantique. Très grossièrement la phonologie consiste dans l'étude des sons propres à une langue et de la façon dont ils s'articulent entre eux pour former des mots et des groupes de mots ; la syntaxe s'occupe de la manière dont les mots s'articulent entre eux pour former des phrases en cherchant à dégager des règles formelles qui permettent de déterminer quand une phrase est grammaticalement bien formée et quand elle est mal formée ou agrammaticale ; la sémantique, quant à elle, s'intéresse à la signification des mots (lexique) et à la façon dont les significations des différents mots se combinent entre elles pour livrer la signification des phrases.

Comme il a été déjà indiqué dans les chapitres précédents, on a toujours considéré que la pragmatique était une partie intégrante de la linguistique où elle se surajoutait à la sémantique pour s'occuper des aspects dont celle-ci ne traite pas tels que les actes illocutionnaires et la description de leurs conditions de réussite, ou la signification de mots qui s'interprètent relativement à la situation de communication (en dehors du champ de la langue) comme les déictiques de personne et spatio-temporels. La conception de pragmatique proposée par Sperber et Wilson, qui la sépare de la linguistique pour en faire une discipline indépendante, est radicalement novatrice. Selon ces deux pragmaticiens, le champ d'action attribué à la pragmatique déborde de beaucoup le cadre étroit qui lui était assigné par ceux qui y voyaient une partie de la linguistique.

D'après Sperber et Wilson, la pragmatique est véritablement en charge de tout ce qui, dans l'interprétation des énoncés, ne se fait pas de façon codique : cela inclut bien entendu l'attribution des actes illocutionnaires et l'interprétation des mots «situationnels». La pragmatique doit aussi récupérer l'ensemble des contenus communiqués par le locuteur, dans un bon nombre ne le sont pas explicitement. Selon Sperber et Wilson, fidèles en cela à Grice, les processus qui lui permettent de le faire sont, largement, des processus inférentiels. Cependant, là aussi, ils adoptent une position originale.

2.3. L'intention informative vs l'intention communicative

Bien que la théorie pragmatique de Sperber et Wilson se sépare de celle de Grice sur certains points importants, elles se rejoignent sur d'autres. Rappelons-nous de la notion de signification non-naturelle vue dans le chapitre précédent. La notion de signification non-naturelle repose sur une double intention : l'intention de transmettre un contenu ; l'intention de réaliser cette intention grâce à sa reconnaissance par l'interlocuteur. Dans le même esprit, Sperber et Wilson distinguent deux intentions :

- ❖ L'intention informative, c'est-à-dire l'intention qu'a le locuteur d'amener son interlocuteur à la connaissance d'une information donnée.
- ❖ L'intention communicative, c'est-à-dire l'intention qu'a le locuteur de faire connaître à l'interlocuteur son intention informative.

Sans être exactement semblables à la définition que donne Grice de la signification non-naturelle, les définitions données par Sperber et Wilson de l'intention informative et de l'intention communicative, et, plus encore, l'existence même d'une intention communicative là où de nombreux théoriciens de la communication ne verraient la nécessité que de l'intention informative, placent les auteurs de la théorie de la pertinence parmi les héritiers de Grice. C'est encore plus vrai pour une autre notion proposée par Sperber et Wilson, la notion de communication ostensive-inférentielle; directement liée à l'intention informative et à l'intention communicative.

Un des intérêts de la notion de communication ostensive-inférentielle, c'est qu'elle ne porte pas uniquement sur la communication linguistique, mais plutôt sur la communication en général. Elle est définie de la manière suivante : il y a communication ostensive-inférentielle lorsqu'un individu fait connaître à un autre individu par un acte quelconque l'intention qu'il a de lui faire connaître une information quelconque.

Selon cette définition, il n'y a pas communication ostensive-inférentielle seulement lorsque l'on produit un énoncé pour transmettre une information, mais chaque fois que l'on communique quelque chose et que l'intention de communiquer est claire. Sperber et Wilson font remarquer que dans leur optique de définition de l'intention informative, de l'intention communicative et de la communication

ostensive-inférentielle, il n'y a pas une conformité totale avec la définition qu'a proposée Grice de la signification non-naturelle, leur définition de la communication ostensive-inférentielle implique le même type de distinction que la distinction gricienne entre signification naturelle et signification non-naturelle.

Dans la théorie de Sperber et Wilson, les notions d'intention informative, d'intention communicative et la communication ostensive-inférentielle ne sont pas la totalité de l'héritage de la théorie gricienne. Ces deux pragmaticiens empruntent en effet à Grice une de ses maximes de conversation, la maxime de relation, qui dit qu'il faut parler à propos ou, plus simplement, qu'il faut être pertinent.

2.4. De la maxime de relation à la notion du principe de pertinence

Sperber et Wilson ne reprennent pas l'ensemble des maximes conversationnelles, accompagné du principe de coopération. Dans leur optique cognitiviste, l'activité cognitive a pour but la construction et la modification de la représentation du monde que se fait l'individu. La communication doit jouer un rôle dans ce processus, en lui permettant d'ajouter de nouvelles informations à celles dont il dispose déjà. Toutefois, pour que l'activité cognitive ait un intérêt quelconque, il ne suffit pas qu'elle permette de construire et d'améliorer la représentation du monde, il faut que, autant que possible (dans la limite des capacités perceptuelles et intellectuelles humaines), cette représentation du monde soit vraie.

On entend par la notion de vérité qu'une information est vraie dans la mesure où elle représente de façon appropriée un événement ou une situation qui existe ou qui a effectivement existé dans le monde. Dans cette mesure, Sperber et Wilson remarquent que la maxime de relation suffit à faire à elle seule le travail de l'ensemble des autres maximes. Toutes les maximes dont a parlé Grice peuvent être remplacées par une seule maxime, la maxime de relation qui enjoint d'être pertinent.

Sperber et Wilson ne proposent pas purement et simplement de remplacer l'ensemble des maximes et le principe de coopération par la maxime de relation : ils proposent un mécanisme bien plus subtil où la notion de pertinence est étroitement associée aux notions d'intention informative et communicative et, plus encore, à celle de communication ostensive-inférentielle. Selon eux, il n'y a pas une maxime de relation qui enjoindrait aux locuteurs d'être pertinents et qui s'ajouterait à la notion de

communication ostensive-inférentielle ; il y a plutôt un principe général, qui n'a rien de normatif et qui découle de la notion même de communication ostensive-inférentielle ; loin de régir la conduite du locuteur, il sert de base au processus inférentiels d'interprétation des énoncés qui se produit dans le système central et qui n'est pas conscient. Ce principe général, c'est le principe de pertinence : tout énoncé suscite chez l'interlocuteur l'attente de sa propre pertinence.

Sperber et Wilson ont démontré dans leurs travaux que c'est bien l'acte de communication ostensive-inférentiel qui provoque l'attente de pertinence : il le fait dans la mesure où le caractère ostensif de la communication du locuteur impose une mobilisation de l'attention de l'interlocuteur ; il s'attend alors naturellement à ce que ce qu'on veut lui communiquer vaille la peine qu'il s'inquiète par exemple d'un objet qu'il n'aurait pas nécessairement remarqué.

Selon cette théorie, les énoncés sont interprétés en fonction de connaissances encyclopédiques et relativement à un contexte, par des processus inférentiels de nature déductive où ces deux pragmaticiens insistent sur la faculté humaine d'inférer en prenant en considération que l'interprétation des énoncés doit rendre compte de tous les contenus communiqués par le locuteur, dont bon nombre ne le sont pas explicitement. Pour eux, interpréter un énoncé revient à formuler des hypothèses, autrement dit l'interprétation des énoncés exige la mise en œuvre des processus d'anticipation.

3. La pragmatique intégrée à la linguistique

L'école française de pragmatique s'inspire de la linguistique de l'énonciation inaugurée par E. Benveniste. Ce courant pragmatique essentiellement développé à partir des années 1970 et surtout des années 1980, constitue un prolongement de la linguistique de l'énonciation. La pragmatique intégrée à la linguistique intervient dans l'interprétation des énoncés pour prendre le relais de la sémantique lorsque celle-ci a épuisé ses possibilités. En effet, elle considère le langage non pas dans sa fonction descriptive ou représentative, mais plutôt elle le considère en tant que moyen d'action en dépassant l'opposition classique entre sens littéral et sens non littéral enfermés dans deux catégories distinctes et en inscrivant ainsi la découverte du sens non littéral dans le prolongement de celle du sens littéral.

Oswald Ducrot, dans ses recherches, plaide pour un « structuralisme du discours idéal » susceptible de rendre compte du sens des énoncés à partir des conventions linguistiques qui règlent l'activité des sujets parlants. A ce propos, Ducrot avance que « *on a bien fréquemment besoin, à la fois, de dire certaines choses, et de pouvoir faire comme si on ne les avait pas dites, de les dire, mais de façon telle qu'on puisse en refuser la responsabilité* » (Ducrot, 1972 : 85).

Et ce recourt est rapporté à deux types de raisons, selon M.-A. Paveau et G.-E. Sarfati « *tout d'abord, une raison culturelle en vertu de laquelle certaines limites éthiques sont imposées à ce qui se peut se dire ouvertement. L'autre raison est directement liée à la conduite de l'échange. Elle constitue donc moins une justification éthique qu'une justification pratique, sinon politique* » (Paveau, 2003 : 223).

Ducrot observe que toute formule linguistique communique deux contenus : le premier contenu consiste dans l'information ouvertement communiquée, c'est ce qui constitue, pour lui, le posé ; le deuxième contenu, le non-dit, communique mais de manière implicite une seconde information qui prend la forme d'une présupposition ou d'un sous-entendu.

3.1. La présupposition

Selon DUCROT, un locuteur qui accomplit ipso facto, de façon secondaire, un acte de présupposition, lequel est conventionnellement codé dans le langage. La présupposition ou le présupposé de l'énoncé est donc un contenu informatif qu'un énoncé communique de manière non explicite. La valeur de vérité de la présupposition et celle de l'énoncé sont indépendante l'une de l'autre. BRACOPS. M. dit que « *dans l'échange conversationnel, le présupposé est ce qui doit être accepté par les intervenants pour que ceux-ci se comprennent et que la communication aboutisse ; il représente dès lors une information d'arrière-plan indispensable* » (BRACOPS, 2005 : 151).

La présupposition est donc un principe de cohérence qui assure la continuité du discours ; elle peut se manifester même dans les énoncés non assertifs.

3.2. Le sous-entendu

La présupposition n'est pas la seule à communiquer une information non explicite. Certains énoncés véhiculent également des contenus sous-entendus. Il arrive en effet qu'un locuteur estime peu délicat d'exprimer explicitement une opinion, et qu'il recourt en ce cas énoncé proche de l'énoncé explicite car il le juge plus acceptable. Un énoncé non littéral. Cette intention du locuteur doit évidemment être récupérée par l'interlocuteur : le sous-entendu résulte d'une réflexion menée par l'interlocuteur sur les circonstances de l'énonciation.

Il est à signaler, à ce stade, qu'il est toujours loisible au locuteur de se retrancher derrière le sens explicite de l'énoncé et de laisser à l'interlocuteur la responsabilité de repérer et d'interpréter le sous-entendu.

Le sous-entendu permet au locuteur de se ménager l'échappatoire d'un contre argument recevable comme il est expliqué dans l'extrait suivant « face à une interprétation de son énoncé, le locuteur peut soit donner raison au destinataire, soit le récuser ».

Le présupposé est indépendant du contexte et antérieur à l'acte d'énonciation, tandis que le sous-entendu est contextuellement dépendant et postérieur à l'acte d'énonciation. Cela veut dire que le présupposé est antérieur au sous-entendu. La connaissance du contenu présupposé est un préalable nécessaire à la recherche du contenu sous-entendu. Le présupposé appartient à l'intention du locuteur, alors que le sous-entendu relève de l'interprétation de l'interlocuteur. Le posé appartient au domaine commun du locuteur et de l'interlocuteur.

Conclusion

En somme, la pragmatique contemporaine se divise en deux grands courants complémentaires : la **pragmatique cognitive** de Sperber et Wilson et la **pragmatique intégrée** d'inspiration française, notamment à travers les travaux d'Oswald Ducrot.

La première, en rupture avec la linguistique traditionnelle, conçoit la pragmatique comme une discipline indépendante centrée sur les processus inférentiels, le principe de pertinence et les intentions communicative et informative. Elle met

l'accent sur la construction dynamique du sens à travers des inférences contextuelles et encyclopédiques.

La seconde, ancrée dans la linguistique de l'énonciation, reste intégrée à l'analyse linguistique et insiste sur les mécanismes conventionnels du sens, en distinguant le posé, la présupposition et le sous-entendu. Elle révèle les stratégies discursives permettant au locuteur de communiquer implicitement tout en préservant une marge de responsabilité.

Malgré leurs différences méthodologiques et théoriques — l'une privilégiant l'aspect cognitif et inférentiel, l'autre l'ancrage linguistique et énonciatif —, ces deux approches enrichissent considérablement notre compréhension de la communication humaine. Elles montrent que l'interprétation des énoncés dépasse largement le sens littéral pour s'inscrire dans une interaction complexe entre code, contexte, intentions et conventions sociales.

Ainsi, la pragmatique, qu'elle soit cognitive ou intégrée, apparaît aujourd'hui comme une discipline essentielle pour appréhender la richesse et la subtilité du langage en action.

Exercices d'application

Exercice 1.

- a. Expliquez la différence fondamentale entre « la pragmatique cognitive » (Sperber et Wilson) et « la pragmatique intégrée à la linguistique » (selon l'école française)
- b. Dites pourquoi Sperber et Wilson considèrent-ils que la pragmatique n'est pas une partie de la linguistique ?
- c. Quelles sont les disciplines qui, selon eux, relèvent de la linguistique ?

Exercice 2.

- a. Distinguez clairement « l'intention informative » et « l'intention communicative » selon Sperber et Wilson.

b. À l'aide d'un exemple concret (que vous inventerez), montrer comment un acte de communication ostensive-inférentielle peut se manifester sans passer nécessairement par un énoncé linguistique.

Exercice 3.

a. En quoi le principe de pertinence remplace-t-il l'ensemble des maximes griciennes (y compris le principe de coopération) dans la théorie de Sperber et Wilson ?

b. Analysez l'énoncé suivant selon le principe de pertinence : [un ami vous dit, en regardant votre nouvelle coupe de cheveux très court : «Tiens, tu as changé de style !» Quelle inférences l'interlocuteur est-il amené à faire ? Et dites pourquoi ?

Exercice 4. Analysez l'énoncé suivant en identifiant :

- a. Le **posé**
- b. La ou les **présupposition(s)**
- c. Le ou les **sous-entendu(s)** possibles

Énoncé : « Je regrette que Paul ait encore échoué à son examen. »

Justifiez vos réponses en vous appuyant sur les distinctions de Ducrot

Exercice 5. Complétez le tableau suivant :

Critère	Présupposition	Sous-entendu
Dépendance au contexte		
Moment par rapport à l'énonciation		
Responsabilité du locuteur		
Possibilité de déni par le locuteur		
Exemple à proposer		

Exercice 6. Analysez l'échange suivant en mobilisant à la fois les outils de la pragmatique cognitive et ceux de la pragmatique intégrée :

A : Tu as encore oublié d'acheter le pain ?

B : Décidément, je ne fais jamais rien de bien dans cette maison.

Questions :

- a. Identifiez les présuppositions et sous-entendus dans les deux répliques.
- b. Quelle est l'intention informative et l'intention communicative probable de B ?
- c. Quel rôle joue le **principe de pertinence** dans l'interprétation que A va faire de la réponse de B ?

Conclusion générale

Conclusion générale

À travers cet ouvrage pédagogique, nous avons parcouru les fondements et les développements majeurs de la pragmatique, discipline qui a profondément renouvelé notre compréhension du langage en le saisissant non plus comme un simple système de signes, mais comme une action sociale, un processus inférentiel et un phénomène cognitif ancré dans le contexte.

De la tripartition sémiotique de Charles Morris à la pragmatique intégrée d'Oswald Ducrot, en passant par la théorie révolutionnaire des actes de langage d'Austin et Searle, la logique conversationnelle de Grice et la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson, ce parcours a mis en lumière la complexité du sens en contexte. Nous avons vu comment le langage dépasse largement le sens littéral pour produire des implicatures, accomplir des actes illocutoires, générer des effets perlocutoires et orienter l'interprétation par le principe de pertinence.

La pragmatique nous enseigne que dire, c'est toujours faire : négocier du sens, exercer un pouvoir, construire des identités, gérer des relations et parfois créer des malentendus. Elle révèle que la communication repose sur une coopération implicite, des inférences partagées et une recherche constante d'effets contextuels optimaux pour un effort minimal.

Cet ouvrage invite ainsi les étudiants et chercheurs à développer un regard pragmatique aiguisé, indispensable pour analyser les discours ordinaires, pédagogiques, médiatiques ou institutionnels. Comprendre la pragmatique, c'est mieux saisir les mécanismes de la compréhension mutuelle, mais aussi les sources des incompréhensions qui traversent nos interactions quotidiennes.

En définitive, le langage n'est pas seulement un outil de représentation du monde : il est une forme d'action par laquelle nous construisons le monde social et nos relations aux autres. Maîtriser les théories fondamentales de la pragmatique permet non seulement d'analyser finement les usages réels du langage, mais aussi d'améliorer nos pratiques communicatives dans une société où l'interaction verbale et discursive occupe une place centrale.

Bibliographie

Ouvrages de référence

- Adam, J.-M. (1990). Éléments de linguistique textuelle. Bruxelles-Liège : Mardaga.
- Adam, J.-M. (1999). Linguistique textuelle - Des genres de discours aux textes, Editions Nathan, Paris
- Adam, J.-M. (2001). Les textes : types et prototypes, Editions Nathan, Paris
- Austin, J. L. (1970). Quand dire, c'est faire. Trad. française, Éditions du Seuil.
- Benveniste, E. (1976). Problèmes de linguistique générale. Editions Gallimard, Paris
- Berrendonner, A. (1983). Connecteurs pragmatiques et anaphores, Cahiers de linguistique française, université de Genève, n° 5. pp. 215-246.
- Bracops M. (2006). Introduction à la pragmatique, Editions De Boeck, Paris
- Bronckart J.-P. (1996). Activités langagières, textes et discours, Editions Delachaux et Niestlé Lausanne-Paris
- De Saussure F. (2002). Cours de linguistique générale, Editions Talantikit, Bédjaïa, Algérie
- Ducrot, O. (1984). Le dire et le dit. Paris : Éditions de Minuit.
- Grice, H. P. (1989). Études de pragmatique. Paris : Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1986). L'implicite, Armand Colin, Paris
- Kerbrat-Orecchioni C. (2008). Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement, Armand Colin, Paris
- Paveau M.-A. et Sarfati G.-E. (2003). Les grandes théories de la linguistique, Éditions Armand Colin, Paris
- Reboul A. et Moeschler J. (1998-a). Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours, Éditions Armand Colin, Paris
- Reboul A. et Moeschler J. (1998-b). La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication, Éditions du Seuil, Paris
- Reboul, A. & Moeschler, J. (1998-c). Pragmatique contemporaine. Paris : Armand Colin
- Récanati F. (1979). La transparence et l'énonciation pour introduire à la pragmatique. Editions du Seuil, Paris

- Recanati F. (1981). Les énoncés performatifs, Éditions de Minuit, Paris
- Searle J.-R. (2009). Les actes de langage, Éditions Collection Savoir, Paris
- Soulages J.-C. (2015). L'analyse de discours. Sa place dans les sciences du langage et de la communication, Édition Presses Universitaires de Rennes
- Vignaux G. (1988). Le discours acteur du monde. Enonciation, argumentation et cognition, Ophrys, Paris

Table des matières

Avant-propos	3
Introduction générale	4
 Chapitre 1. Introduction à la pragmatique : sens, usage et contexte	
Introduction	9
1. Le langage au-delà de la phrase	9
1.1. Histoire de la théorie de la linguistique phrastique, ses limites et sa rupture....	10
1.1.1. L'incapacité à expliquer la cohérence textuelle.	10
1.1.2. Le problème des anaphores.....	11
1.1.3. L'oubli du contexte et de l'implicite (La pragmatique).....	13
1.2. Du texte au discours : nouvelles unités d'analyse	15
1.2.1. Textes et discours: une distinction fondatrice	16
1.2.2. Concepts clés : interaction et séquence conversationnelle	17
1.2.3. Introduction aux principaux cadres d'analyse.....	17
1.2.4. Articulation entre ces approches	18
2. Origine et évolution de la pragmatique	19
2.1. La pragmatique naît des cendres de la sémantique	19
2.2. Qu'est ce que la pragmatique	20
2.3. Qu'est ce qu'on entend par «Langage» ?	21
2.4. À quoi sert le langage ? Quelle est son utilité ?.....	22
2.5. Les processus mis en œuvre pour comprendre le langage	22
2.5.1. Les processus codiques	22
2.5.2. Les processus inférentiels	23
Conclusion.....	24

Chapitre 2. De la sémantique à la pragmatique : C.Morris/ O. Ducrot

Introduction	29
1. Les fondements sémiotiques de Charles Morris.....	30
2. Limites de l'approche sémantique et passage à la pragmatique	31
3. Oswald Ducrot : une pragmatique intégrée à l'énonciation	32
4. Comparaison et articulation entre Morris et Ducrot	33
5. Évolution de la pragmatique et délimitation de son statut	33
5.1. La pragmatique radicale formaliste : de 1930 à 1940	34
5.2. L'apport des philosophes du langage : de 1950 à 1970.....	34
5.3. Pragmatique cognitive/ pragmatique intégrée.....	35
Conclusion.....	38

Chapitre 3. La pragmatique philosophique et les actes de parole

Introduction	41
1. Les philosophes du langage et la théorie des actes de langage	42
2. John Austin et la mise en cause du caractère d'illusion descriptive	43
3. Opposition Énoncés performatifs/ Énoncés constatifs	45
4. La théorie de la performativité de l'énoncé selon Austin	47
5. Les trois types d'actes de langage dans la théorie d'Austin.....	49
5.1. Acte locutionnaire	50
5.2. Acte illocutionnaire	52
5.3. Acte perlocutionnaire	53
6. John Searle et le principe d'exprimabilité.....	55
6.1. Marqueur de la force illocutionnaire/ Marqueur de contenu propositionnel .	56
6.2. Les conditions de succès ou d'échec d'un acte illocutionnaire.....	58
6.3. Searle et la Taxinomie des actes de langage	59

Conclusion.....	63
-----------------	----

Chapitre 4. La théorie de P. Grice et les maximes conversationnelles

Introduction	68
1. P. Grice et l'émergence de «la logique de la communication»	69
2. La notion de signification non-naturelle chez Grice	70
3. Grice et la notion d'implication.....	71
3.1. L'implication conventionnelle (lexicale).....	71
3.2. L'implication non conventionnelle	72
4. Principe de coopération et maximes conversationnelles chez Grice	75
4.1. La distinction entre phrase et énoncé	75
4.2. Le principe de coopération et la notion d'implicature.....	77
Conclusion.....	79

Chapitre 5 La pragmatique cognitive et la pragmatique intégrée

Introduction	85
1. Les deux courants d'évolution de la pragmatique	86
2. La pragmatique cognitive de D. Sperber et D. Wilson.....	86
2.1. Émergence d'une théorie cognitive	86
2.2. Le code et l'inférence	86
2.3. L'intention informative vs l'intention communicative.....	88
2.4. De la maxime de relation à la notion du principe de pertinence	89
3. La pragmatique intégrée à la linguistique	90
3.1. La présupposition	91
3.2. Le sous-entendu.....	92
Conclusion.....	92
Conclusion générale.....	96

Bibliographie.....	98
Table des matières	99
Résumé	105

Résumé

Cet ouvrage pédagogique de présente les théories fondamentales de la pragmatique, discipline qui étudie le langage en action, dans son usage concret et en contexte, au-delà de la structure linguistique. Il commence par distinguer la pragmatique de la sémantique et de la linguistique phrastique, soulignant les limites de l'approche centrée sur la phrase (cohérence, anaphores, implicites).

Le parcours historique passe par Charles Morris (tripartition sémiotique : syntaxe, sémantique, pragmatique) et Oswald Ducrot (pragmatique intégrée à l'énonciation, argumentation, polyphonie). La pragmatique philosophique est développée via la théorie des actes de langage d'Austin (constatifs/performatifs, tripartition locution/illocution/perlocution) et Searle (conditions de succès, taxinomie). Paul Grice apporte la logique de la conversation : principe de coopération, maximes (quantité, qualité, relation, manière) et notion d'implicature (conventionnelle, conversationnelle généralisée/particulière).

Enfin, l'ouvrage oppose la pragmatique cognitive de Sperber et Wilson (principe de pertinence, inférences, intentions informative/communicative) à la pragmatique intégrée française (posé, présupposition, sous-entendu chez Ducrot). Ce support pédagogique est destiné aux étudiants universitaires qui veulent s'initier au domaine de la pragmatique révélant le langage comme action sociale, processus inférentiel et cognitif, essentiel pour comprendre les sous-entendus, les malentendus et la construction du sens en interaction.